

les études du CNC
mars 2015



la production cinématographique en 2014

bilan statistique des films agréés en 2014

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Jessica Veyret, Benoît Danard, Alice Landrieu

Sommaire

Méthodologie	5
Chiffres-clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits en 2014	8
A. Le nombre de films produits	8
B. Le devis des films d’initiative française	8
a. Investissements sur les films d’initiative française	8
b. Devis moyen et devis médian des films d’initiative française.....	9
c. Répartition des films d’initiative française selon le devis	10
d. Répartition des investissements selon le devis des films d’initiative française	11
C. Les films à moins de 1 M€	12
D. Les films de 1 M€ à 4 M€	15
E. Les films de 4 M€ à 7 M€	16
F. Les films à 7 M€ et plus	17
G. Les coproductions internationales	20
a. Les coproductions à majorité française	20
b. Les coproductions à majorité étrangère.....	21
c. Les coproductions financières bilatérales	23
d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne	23
H. Les premiers et les deuxièmes films	24
a. Les premiers films	24
b. Les deuxièmes films	25
I. Films d’animation et films documentaires	25
a. Les films documentaires	25
b. Les films d’animation	26
II. Le financement des films produits	27
A. Le financement des films d’initiative française	27
a. Les films à moins de 1 M€	29
b. Les films de 1 M€ à 4 M€.....	29
c. Les films de 4 M€ à 7 M€.....	30
d. Les films à 7 M€ et plus	30
B. Le financement des films minoritaires	31
C. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)	32
D. Les préachats des chaînes payantes	34
a. Les préachats de Canal+.....	36
b. Les préachats de Ciné+.....	38
c. Les préachats de OCS (Orange cinéma séries)	40
E. Les investissements des chaînes en clair	41
a. Les investissements des chaînes publiques en clair	44
b. Les investissements des chaînes privées en clair	45
c. Les investissements de TF1	47
d. Les investissements de M6	48
e. Les investissements de France 2 et France 3	49
f. Les investissements d’Arte France	50
g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)	51
F. Les films sans financement de chaîne de télévision	52
G. L’intervention des SOFICA	54

H. Le financement des films par les mandats d'exploitation	56
a. Les mandats groupés	58
b. Les mandats de distribution en salles.....	58
c. Les mandats vidéo	59
d. Les mandats étrangers.....	60
I. Les investissements de soutien financier (aide automatique).....	60
a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année	60
b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés	61
J. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes.....	61
a. L'avance sur recettes avant réalisation.....	61
b. L'avance sur recettes après réalisation	62
K. Le crédit d'impôt.....	63
L. Les aides publiques des collectivités territoriales.....	64
III. Tournage, production et postproduction.....	66
A. Les principaux producteurs de films	66
B. Supports de tournage	66
C. Durée de tournage	67
ANNEXES.....	69

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2014.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Il s'agit de films ne faisant appel à aucun financement encadré, à savoir l'avance sur recettes avant réalisation, un apport d'une chaîne de télévision en clair, le soutien d'une SOFICA, une coproduction internationale ou le bénéficiaire du crédit d'impôt).

Le périmètre retenu et l'effet calendaire explique les différences éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2014.

● Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud, l'aide aux films en langue étrangère, l'aide aux cinémas du monde,...).
- les films dits « sauvages », qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et dont la production n'est pas terminée.

Chiffres-clés

nombre de films	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	182	203	207	209	209	203
films à majorité étrangère	48	58	65	70	61	55
total	230	261	272	279	270	258

Source : CNC.

investissements totaux (M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	927,48	1 112,15	1 128,28	1 065,68	1 020,18	799,18
films à majorité étrangère	171,20	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95
total	1 098,68	1 439,01	1 389,03	1 342,33	1 254,90	994,13

Source : CNC.

investissements français (M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95	932,46	753,24
films à majorité étrangère	39,89	71,19	52,89	58,63	50,67	44,20
total	891,87	1 089,74	1 062,92	1 025,58	983,13	797,44

Source : CNC.

investissements étrangers (M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	75,50	93,60	118,24	98,73	87,72	45,94
films à majorité étrangère	131,32	255,67	207,87	218,02	184,05	150,75
total	206,81	349,28	326,11	316,75	271,78	196,69

Source : CNC.

Synthèse

Une production cinématographique toujours élevée à 258 films agréés en 2014

En 2014, l'activité de production de films cinématographiques demeure à un niveau élevé avec 258 films agréés, soit 12 films de moins qu'en 2013 (-4,4 %). Le nombre de coproductions à majorité étrangère diminue de 9,8 % à 55 films en 2014. Cette évolution illustre les difficultés des partenaires français à mobiliser des financements dans un contexte économique toujours difficile. Le nombre de films d'initiative française diminue de 2,9 % à 203 films (-six films).

Le nombre de premiers films recule (-huit films) pour atteindre 60 titres en 2014. Les premiers et deuxièmes films représentent 46,8 % des films d'initiative française (51,2 % en 2013).

Des investissements dans les films d'initiative française en recul de 21,7 %

En 2014, les investissements dans les films d'initiative française reculent de 21,7 % par rapport à 2013 à 799,18 M€ soit le plus bas niveau depuis 13 ans (2002). Cette baisse s'explique par le fort recul des investissements étrangers dans les films français (-47,6 %) et par la baisse des apports sous forme de mandats (-45,0 %). Les investissements dans les films à majorité étrangère (194,95 M€) baissent de 16,9 % pour six films de moins. Au total, les investissements dans la production des films agréés s'élèvent à 994,13 M€ en 2014, en baisse de 20,8 % par rapport à 2013.

Moins de films à devis élevé

En 2014, la bipolarisation de la production se réduit très nettement avec moins de films à devis très élevé et moins de films à devis inférieur à 2 M€. 36 films d'initiative française affichent un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2014, contre 48 en 2013. Entre 4 M€ et 7 M€, 28 films d'initiative française sont agréés en 2014 (25 en 2013). 61 films présentent un devis compris entre 2 M€ et 4 M€ en 2014, contre 47 en 2013. Enfin, la production d'initiative française compte 81 films à moins de 2 M€ en 2014, contre 86 films en 2013.

Le devis moyen le plus bas depuis 15 ans : 3,94 M€

Le devis moyen des films d'initiative française recule de 19,3 % en 2014 pour atteindre 3,94 M€ (4,88 M€ en 2013), soit le niveau le plus bas depuis 15 ans (3,92 M€ en 1999). En 2014, le devis médian progresse de 12,4 % à 2,80 M€.

106 coproductions internationales avec 34 pays différents

En 2014, le nombre de coproductions internationales recule à 106 films soit 10 films de moins qu'en 2013. Les coproductions internationales représentent 41,1 % des films agréés (43,0 % en 2013). Ces films ont été coproduits avec 34 pays différents, contre 38 en 2013. Les financements alloués aux coproductions internationales reculent de 28,6 % pour atteindre 394,94 M€.

Une production toujours dynamique de films documentaires

La production de films documentaires reste dynamique avec 37 films agréés dont 35 d'initiative française. Le devis moyen des films documentaires d'initiative française s'établit à 0,57 M€. L'ensemble des documentaires d'initiative française est tourné en vidéo numérique. 88,6 % des films documentaires d'initiative française n'ont été financés par aucune chaîne de télévision.

Parallèlement, neuf films d'animation sont agréés en 2014 dont cinq d'initiative française. Le devis moyen de ces films d'initiative française est de 6,93 M€.

Hausse de la part des financements publics dans les films d'initiative française

Les financements publics à destination des films d'initiative française (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC et aides régionales) représentent 8,9 % des financements en 2014, contre 7,7 % en 2013. Les aides sélectives du CNC augmentent entre 2013 et 2014 (+4,0 %). La contribution des aides publiques régionales recule de 24,9 % sur la même période.

Stabilité des investissements des chaînes

Les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés sont stables à 291,37 M€ (-0,1 % par rapport à 2013) sur 143 films (55,4 % des films agréés). Ceux des chaînes payantes reculent de 6,3 % à 178,15 M€. Les investissements des chaînes en clair progressent de 11,5 % en 2014 pour atteindre 113,22 M€. Les nouvelles chaînes de la TNT investissent dans 28 films en 2014 à hauteur de 5,30 M€ (+32,9 % par rapport à 2013). Il convient de rappeler que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes.

Une concentration toujours forte des investissements des chaînes privées en clair

Les chaînes privées en clair investissent quasi exclusivement dans des films à devis élevé. 64,5 % des films d'initiative française dans lesquels elles investissent en 2014 ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ et 87,1 % un devis supérieur ou égal à 4 M€. Les chaînes privées en clair ne financent aucun film à moins de 2 M€ en 2014.

En revanche, les chaînes publiques investissent davantage dans des films aux devis plus variés. En 2014, 55,4 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 4 M€, 21,5 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ et 23,1 % un devis supérieur ou égal à 7 M€.

Un nombre élevé de films sans préfinancement de chaînes de télévision

Le nombre de films sans financement de chaînes de télévision augmente en 2014 à 115 films agréés (+16 films), soit le plus haut niveau depuis plus de 15 ans. En 2014, 37,9 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision (77 films). Il s'agit, dans 93,5 % des cas, de films dont le devis est inférieur à 2 M€. 32,5 % de ces films sont des premiers films.

Recul des mandats

En 2014, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française reculent de 45,0 % pour atteindre 137,40 M€. Il s'agit du plus bas niveau de la décennie après 2006 (119,27 M€). L'ensemble des mandats finance 17,2 % des devis des films d'initiative française en 2014, contre 24,5 % en 2013.

Le tournage en vidéo numérique se généralise

En 2014, la production cinématographique française est marquée par l'augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique : 193 films, contre 187 en 2013. 95,1 % des films d'initiative française sont tournés en vidéo numérique en 2014, contre 89,5 % en 2013.

Diminution du nombre de jours de tournage en France

En 2014, la durée moyenne de tournage d'un film de fiction se réduit à 35 jours par film (36 jours en 2013), soit le plus bas niveau de la décennie. Le nombre total de jours de tournage en France recule de 6,4 % à 4 309 jours. Le nombre de jours à l'étranger diminue de 5,9 % à 1 409 jours.

I. Les films produits en 2014

A. Le nombre de films produits

258 films de long métrage ont obtenu l'agrément du CNC au cours de l'année 2014, soit 12 films de moins qu'en 2013. Le niveau de production reste toutefois au-dessus de la moyenne annuelle des dix dernières années (248 films agréés par an). La diminution constatée en 2014 concerne à parts égales les films d'initiative française (-six films) et les films à majorité étrangère (-six films). Le nombre de films d'initiative française agréés en 2014 (203 films) se maintient au-dessus des 200 titres depuis 2010.

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 152 en 2014, contre 154 en 2013. Ils totalisent 74,9 % des films d'initiative française agréés en 2014 (73,7 % en 2013). 51 films d'initiative française agréés en 2014 ont été réalisés dans le cadre d'une coproduction officielle avec l'étranger (55 en 2013). Ils représentent 25,1 % de la production de films d'initiative française (26,3 % en 2013). En 2014, le nombre de films de coproduction agréés pour lesquels la France est un partenaire minoritaire recule par rapport à 2013 (-six films) et s'établit à 55 films.

Nombre de films produits

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française (1)	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203
<i>dont films de coproduction</i>	<i>61</i>	<i>37</i>	<i>52</i>	<i>51</i>	<i>45</i>	<i>60</i>	<i>55</i>	<i>59</i>	<i>55</i>	<i>51</i>
films à majorité étrangère (2)	53	39	43	44	48	58	65	70	61	55
total films agréés (1)+(2)	240	203	228	240	230	261	272	279	270	258

Source : CNC.

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 95,1 % en 2014, contre 92,3 % en 2013. Dix films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère (16 en 2013). Parmi ces films, quatre ont été tournés en langue anglaise (huit en 2013). Deux des films tournés en langue anglaise présentent des devis élevés (*Taken 3* d'Olivier Megaton à 51,46 M€ et *Moonwalk* de Antoine Bardou-Jacquet à 9,90 M€).

22 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient 21 en 2013. En 2014, tous les films agréés une fois terminés présentent un coût inférieur à 1 M€ dont 20 un coût inférieur à 0,5 M€ (90,9 %).

B. Le devis des films d'initiative française

a. Investissements sur les films d'initiative française

En 2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française affichent une diminution de 21,7 % par rapport à 2013, pour six films de moins (-2,9 %). A 799,18 M€ d'investissement en 2014, c'est le plus bas niveau depuis 2002 (724,17 M€). Entre 2005 et 2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent, en moyenne, de 1,7 % par an.

Les investissements français sur les films d'initiative française diminuent de 19,2 % entre 2013 et 2014 à 753,24 M€ soit le plus bas niveau depuis 2003 (720,61 M€). En dix ans, ces investissements diminuent de 1,2 % par an en moyenne.

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française reculent de 47,6 % en 2014 par rapport à 2013 (45,94 M€), soit le plus bas niveau depuis 2000 (43,84 M€). Le montant moyen du financement étranger sur les films de coproduction baisse pour s'établir à 0,90 M€, contre 1,59 M€ en 2013.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95	932,46	753,24
évolution (%)	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4	-27,4	+19,6	-0,8	-4,3	-3,6	-19,2
investissements étrangers	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73	87,72	45,94
évolution (%)	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6	-11,3	+24,0	+26,3	-16,5	-11,1	-47,6
investissements totaux	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 128,28	1 065,68	1 020,18	799,18
évolution (%)	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5	-26,3	+19,9	+1,4	-5,5	-4,3	-21,7

Source : CNC.

b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).

La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.

Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.

Une évolution calculée en **euros constants** (base 100 en 2000) permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Une évolution positive est ainsi généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2014, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 3,94 M€ (4,88 M€ en 2013), soit une baisse de 19,3 % et le niveau le plus bas depuis 1999 (3,92 M€). Entre 2005 et 2014, le devis moyen diminue, en moyenne, de 2,6 % par an en euros courants (-3,9 % par an en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen (M€)	4,99	5,27	5,43	6,42	5,10	5,48	5,45	5,10	4,88	3,94
évolution (€ courants) (%)	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4	-20,7	+7,5	-0,5	-6,5	-4,3	-19,3
évolution (€ constants) (%)	-8,0	+4,0	+0,3	+17,2	-21,4	+5,6	-2,9	-7,7	-4,9	-19,4

Source : CNC.

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 2,80 M€ en 2014, contre 2,49 M€ en 2013.

En 2014, 50 % des films d'initiative française ont un devis compris entre 0,84 M€ et 5,52 M€. En 2013, la fourchette s'étalait de 1,03 M€ à 5,44 M€.

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
premier quartile	1,20	1,47	1,51	1,23	1,35	1,43	1,22	1,00	1,03	0,84
évolution (€ courants) (%)	+24,6	+12,9	-5,4	+17,1	-18,3	+2,0	-3,0	-3,0	-16,5	-19,1
évolution (€ constants) (%)	+22,7	+11,2	-7,8	+15,9	-19,1	+0,3	-5,4	-4,2	-17,1	-19,2
médiane (M€)	2,80	2,82	3,08	3,40	3,06	3,99	3,73	3,22	2,49	2,80
évolution (€ courants) (%)	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5	-9,9	+30,2	-6,4	-13,8	-22,5	+12,4
évolution (€ constants) (%)	-29,7	-0,9	+6,5	+9,4	-10,8	+27,9	-8,7	-15,0	-23,0	+12,3
troisième quartile	6,64	7,49	7,09	8,30	6,78	6,92	6,71	6,51	5,44	5,52
évolution (€ courants) (%)	-18,2	+22,5	+2,6	-18,3	+9,1	+6,0	-14,5	-18,0	+3,3	+1,4
évolution (€ constants) (%)	-19,4	20,7	+0,0	-19,1	+8,1	+4,2	-16,6	-19,1	+2,6	+1,4

Source : CNC.

c. Répartition des films d'initiative française selon le devis

En 2014, la bipolarisation de la production se réduit avec moins de films à devis très élevé et à devis moins élevé. En effet, la production de films d'initiative française est marquée par un recul du nombre de titres dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ (-9 films) et compris entre 7 M€ et 10 M€ (-10 films). De même, le nombre de films à moins de 2 M€ diminue avec 81 films en 2014, contre 86 films en 2013. Leur poids dans l'ensemble des films d'initiative française baisse : 39,9 % en 2014, contre 41,1 % en 2013. Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 32 en 2013 à 22 en 2014.

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	12	9	12	18	11	12	12	18	12	3
10 M€ à 15 M€	10	15	16	17	14	16	16	15	7	14
7 M€ à 10 M€	17	21	21	25	21	24	24	22	29	19
5 M€ à 7 M€	21	12	20	11	18	30	26	22	17	22
4 M€ à 5 M€	7	7	9	17	9	16	12	3	11	3
2 M€ à 4 M€	46	37	43	41	45	47	41	46	47	61
1 M€ à 2 M€	33	35	29	23	36	18	29	25	32	22
moins de 1 M€	41	28	35	44	28	40	47	58	54	59
total	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203

Source : CNC.

Le nombre de films dont le devis est compris en 2 M€ et 4 M€ progresse sensiblement (+14 titres) et s'établit à 61 films en 2014 (47 films en 2013), soit le plus haut niveau de la décennie. Cette catégorie de films représente 30,0 % de la production d'œuvres d'initiative française en 2014, contre 22,5 % en 2013.

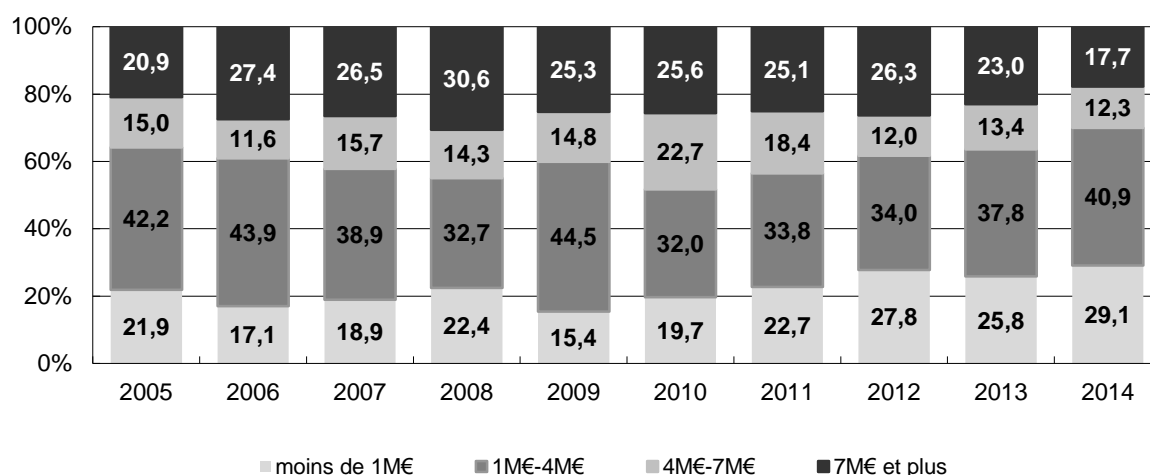
L'ensemble des films présentant un devis inférieur à 4 M€ (142 en 2014, contre 133 en 2013) représente ainsi 70,0 % des films d'initiative française agréés en 2014 (63,6 % en 2013).

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ est en nette diminution : trois films en 2014, contre 11 films en 2013. Le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ progresse (+5 titres). Il passe de 17 films en 2013 à 22 films en 2014. La part de ces films dans le total s'établit à 10,8 %, contre 8,1 % en 2013.

36 films ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2014 (48 films en 2013) dont 19 films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€ (29 films en 2013) et 14 films avec un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ (sept films en 2013). Seuls trois films d'initiative française présentent un devis supérieur à 15 M€ en 2014 (12 films en 2013). Ce niveau est le plus bas enregistré depuis 2005. Parmi ces trois films, deux ont un devis légèrement supérieur à 15 M€ et un présente un devis supérieur à 50 M€ (*Taken 3* d'Olivier Megaton).

Globalement, 17,7 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2014, contre 23 % en 2013. Depuis 2005, cette part était toujours supérieure à 20 %.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



Source : CNC.

d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

En termes d'investissements, les films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ (36 films) captent 51,4 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française en 2014. Cette proportion s'établissait à 65,5 % en 2013 (48 films). En 2005, les films à 7 M€ ou plus (39 films) captaient 61,1 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	31,9	27,3	28,6	41,3	24,7	25,8	28,7	33,7	34,1	10,3
10 M€ à 15 M€	13,8	20,3	19,0	16,1	18,6	16,5	17,3	16,2	8,2	21,4
7 M€ à 10 M€	15,5	20,1	17,3	17,1	19,3	17,8	17,7	16,9	23,2	19,7
5 M€ à 7 M€	13,2	8,1	12,1	5,4	11,7	16,7	13,9	12,3	9,3	16,1
4 M€ à 5 M€	3,4	3,5	4,0	6,0	4,4	6,4	5,0	1,3	4,8	1,8
2 M€ à 4 M€	15,0	12,9	12,5	9,6	13,7	12,7	11,6	14,0	13,3	23,6
1 M€ à 2 M€	5,0	6,1	4,4	2,7	5,8	2,3	3,7	3,4	4,8	4,0
moins de 1 M€	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0	2,3	2,3	3,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

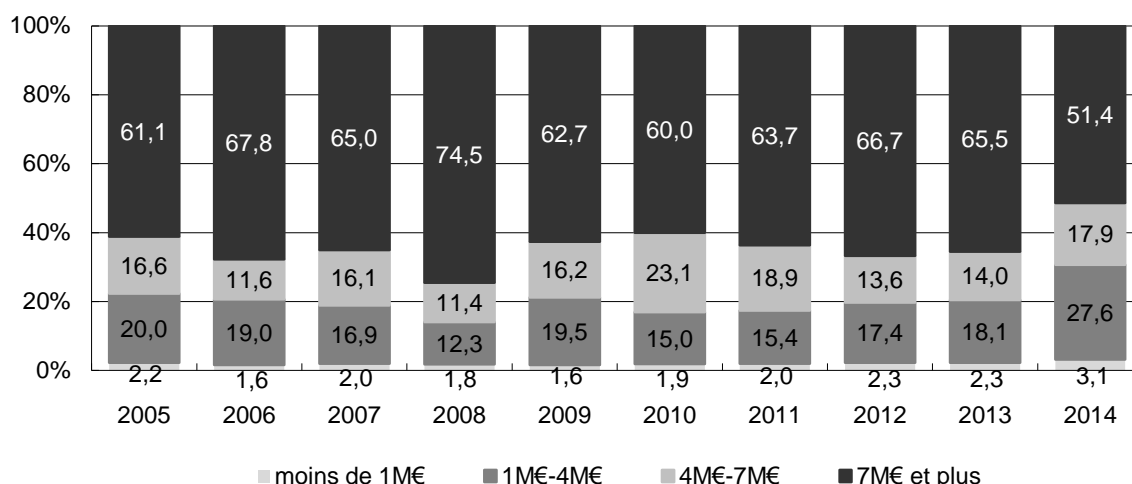
Source : CNC.

La part des financements captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ diminue fortement en 2014 à 10,3 % (34,1 % en 2013). Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ cumulent 21,4 % des investissements en 2014 (8,2 % en 2013) pour un nombre de films multiplié par 2. La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ s'établit à 19,7 % (23,2 % en 2013).

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ totalisent 17,9 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2014, contre 14,0 % en 2013.

La part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 30,7 % en 2014, contre 20,4 % en 2013.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



Source : CNC.

C. Les films à moins de 1 M€

En 2014, le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ s'élève à 59 films, soit cinq titres de plus qu'en 2013. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie. Ils représentent 29,1 % du total des films d'initiative française agréés (25,8 % en 2013).

Nombre de films à moins de 1 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	41	28	35	44	28	40	47	58	54	59
<i>dont films de coproduction</i>	9	2	5	4	3	6	1	7	7	9
films à majorité étrangère	5		2	7	8	13	13	11	13	14
total	46	28	37	51	36	53	60	69	67	73

Source : CNC.

30 films d'initiative française de moins de 1 M€ sont des documentaires, soit 50,8 %. Ils étaient 30 en 2013 (55,6 %).

Le nombre de films d'initiative française de fiction présentant un devis inférieur à 1 M€ s'établit à 28, contre 24 en 2013. Ces 28 films représentent 17,2 % des films d'initiative française de fiction en 2014 (28 films sur 163), contre 14,2 % en 2013 (24 films sur 169). 39,3 % des films de fiction à petit budget (11 films sur 28) ont été agréés une fois terminés, contre 45,8 % en 2013 (11 films sur 24).

Nombre de fictions à moins de 1 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	21	14	14	18	9	19	21	26	24	28
<i>dont films de coproduction</i>	4	2	2	1	0	2	1	4	5	3
films à majorité étrangère	4	0	1	6	7	12	8	9	11	11
total	25	14	15	24	16	31	29	35	35	39

Source : CNC.

En 2014, 58 des 59 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (98,3 %). Ils étaient 51 en 2013 (94,4 %).

22 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés en 2014 (37,3 %), contre 20 en 2013 (37,0 %).

64,4 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (20 films) ou des deuxièmes films (18 films). Cette part atteignait 57,4 % en 2013 (23 premiers films et huit deuxièmes films).

L'investissement total sur les films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 25,03 M€ en 2014, contre 23,33 M€ en 2013. La part des investissements totaux captée par ces films est de 3,1 % (2,3 % en 2013). Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,42 M€, contre 0,43 M€ en 2013.

Investissements dans les films d'initiative française à moins de 1 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis total (M€)	20,95	14,13	19,92	22,20	15,07	21,34	22,47	24,34	23,33	25,03
part du total des devis des FIF* (%)	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0	2,3	2,3	3,1
devis moyen (M€ courants)	0,51	0,50	0,57	0,50	0,54	0,53	0,48	0,42	0,43	0,42

Source : CNC.

* FIF : film d'initiative française

Sur les 59 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€, six ont bénéficié de l'avance sur recettes en 2014 (20 en 2013) dont quatre avant réalisation (neuf en 2013) et deux après réalisation (11 en 2013). Trois films ont obtenu une aide aux cinémas du monde en 2014 (trois en 2013). 21 films ont bénéficié du soutien d'au moins une collectivité territoriale (22 en 2013).

Seul un film d'initiative française, *Libres* de Jean-Paul Jaud, dont le devis est inférieur à 1 M€ est préacheté par une chaîne de télévision payante (trois en 2013) : ce film est préacheté par Canal+ (un en 2013). Comme en 2013, aucun film d'initiative française à moins de 1 M€ n'a été financé par Ciné+ et par Orange Cinéma Séries (OCS).

Par ailleurs, aucun film d'initiative française à moins de 1 M€ n'a bénéficié de l'investissement d'une chaîne en clair, contre quatre en 2013 (Arte).

Neuf films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une coproduction internationale (sept en 2013) et six films ont pu compter sur la participation financière d'une SOFICA (quatre en 2013).

14 films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€ (23,7 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement.

Par ailleurs, 15 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ (25,4 % des films d'initiative française de cette catégorie) ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (15 et 27,7 % en 2013).

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Anna	TOULEMONDE VIDAL Jacques	fiction	1,00
2 Antiquaire (L')	MARGOLIN François	fiction	1,00
3 Deux au carré	DAJOUX Philippe	fiction	0,99
4 Ker salloux	JAHAN Olivier	fiction	0,97
5 Ana arabia	GITAI Amos	fiction	0,95
6 Une jeunesse allemande	PERIOT Jean-Gabriel	docu	0,87
7 Route des Samouni (La)	SAVONA Stefano	docu	0,86
8 Hypnodream	BOUGEROL Sophie	fiction	0,85
9 Submersion	PLACE Marine	fiction	0,84
10 Un nouveau souffle	VIARD Arnaud	fiction	0,80
11 Dieu protège ma fille	BOUZID Leyla	fiction	0,78
12 J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd	CARTON Laetitia	docu	0,74
13 Une vie de château	DE LAUZANNE Xavier	docu	0,68
14 Si par hasard	LIoud Christophe	fiction	0,63
15 Libres !	JAUD Jean-Paul	docu	0,57
16 Macadam baby	BOSSARD Patrick	fiction	0,55
17 Mirinda	NICHOLOVITCH Nathan	fiction	0,54
18 Voyoucratie	GARCON Fabrice / OSSONA Kevin	fiction	0,54
19 Elan (L')	LABROUE Etienne	fiction	0,52
20 Hasta manana	VIDAL Olivier / MAGGIANI Sebastien	fiction	0,51
21 Flore	LIÈVRE Jean-Albert	docu	0,49
22 Bien (Le)	SIMON Claire	docu	0,48
23 Marie-thérèse	PELLE Frédéric	fiction	0,46
24 C'est quoi ce travail ?	JOUSSE Sebastien / JOULE Luc	docu	0,44
25 Filles au Moyen-Age (Les)	VIEL Hubert	fiction	0,44
26 Laurette 1942, une volontaire au camp du Recebedou	FOURCOU Francis	docu	0,43
27 Un vrai faussaire	LEON Jean-Luc	docu	0,39
28 Champ du possible (Le)	CANDAS Viviane	docu	0,38
29 Is the man who is tall happy ?	GONDROY Michel	anim	0,35
30 Place aux jeunes	SIMON Claire	docu	0,35
31 Envers du décor (L')	TURAJLIC Mila	docu	0,35
32 Zouzou	LENOIR Blandine	fiction	0,32
33 Kommunisten	STRAUB Jean-Marie	fiction	0,31
34 Swim little fish swim	AMAR Ruben / BESSIS Lola	fiction	0,28
35 Sangre de mi sangre	REICHENBACH Jeremie	docu	0,28
36 Sarah Maldoror	ORICH Stephan	docu	0,27
37 Silence et la douleur (Le)	SERAUDIE Patrick	docu	0,26
38 Edmond, un portrait de baudouin	CARTON Laetitia	docu	0,26
39 Salto mortale	KOZAKIEWIEZ Guillaume	docu	0,26
40 Gens du monde (Les)	JEULAND Yves	docu	0,25
41 Ma sacrée jeunesse	BLACKMAN Carly	fiction	0,23
42 Renard jaune (Le)	MOCKY Jean-Pierre	fiction	0,23
43 Paradis (Le)	CAVALIER Alain	docu	0,21
44 Dépravés (Les)	BARASSAT Philippe	fiction	0,20
45 300 hommes	GRAS Emmanuel / DALBIS Aline	docu	0,19
46 Amours et métamorphoses	YARIV Yanira	docu	0,19
47 Dealer	HERBULOT Jean-Luc	fiction	0,18
48 Steak (r)évolution	RIBIERE Franck	docu	0,18
49 Un pas de côté	DECASTER Luc	docu	0,16
50 No gazaran	BUTTIGNOL Doris / MENDUNI Carole	docu	0,14
51 Monde de Fred (Le)	MULLER Valerie	fiction	0,14
52 Enfants valises	DE LAUZANNE Xavier	docu	0,13
53 Trois soeurs du Yunnan (Les)	WANG Bing	docu	0,13
54 Nuits blanches sur la jetée	VECCHIALI Paul	fiction	0,12
55 Rencontres	ZEFF Alexandre / DUBREUIL Maroussia	docu	0,09
56 Fils de	GUSTAVE Hervé P.	docu	0,08
57 Enfants rouges (Les)	AMIGORENA Santiago	fiction	0,07
58 J'demande pas la lune, juste quelques étoiles	COUDRAY Robert	fiction	0,06
59 Résistance naturelle	NOSSITER Jonathan / PRANDINI Paula	docu	0,06

Source : CNC.

D. Les films de 1 M€ à 4 M€

En 2014, 83 films d'initiative française ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (cf. liste des films d'initiative française agréés en 2014, annexe A page 70), contre 79 films en 2013. Ces films représentent 40,9 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2014 (37,8 % en 2013).

Le nombre de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 4 M€ passe de 47 films en 2013 à 61 films en 2014. Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 32 titres en 2013 à 22 titres en 2014. Cinq documentaires ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2014 (quatre en 2013) et un film d'animation (comme en 2013).

Parmi les 83 films d'initiative française agréés en 2014 dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 29 sont des premiers films et neuf des deuxièmes films, soit 45,8 % des films dans cette tranche de devis.

Nombre de films à devis compris entre 1 M€ et 4 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	79	72	72	64	81	65	70	71	79	83
<i>dont films de coproduction</i>	28	14	26	20	20	15	21	24	25	26
films à majorité étrangère	21	20	25	20	27	23	27	39	29	28
total	100	92	97	84	108	88	97	110	108	111

Source : CNC.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ cumulent 220,27 M€ de financements en 2014, contre 185,07 M€ en 2013. Ces films captent 27,6 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 18,1 % en 2013. Le devis moyen pour ces films s'établit à 2,65 M€ en 2014, contre 2,34 M€ en 2013.

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 1 M€ et 4 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis total (M€)	187,01	164,44	169,81	155,08	181,18	166,54	173,68	185,43	185,07	220,27
<i>part dans l'ensemble des devis des FIF (%)</i>	20,0	19,0	16,9	12,3	19,5	15,0	15,4	17,4	18,1	27,6
devis moyen (M€ courants)	2,37	2,28	2,36	2,42	2,24	2,56	2,48	2,61	2,34	2,65

Source : CNC.

Sur les 83 films d'initiative française agréés en 2014 dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 65 sont financés par au moins une chaîne de télévision payante ou gratuite (78,3 %). Ils étaient 58 en 2013, soit 73,4 % des films d'initiative française dont le devis se situe entre 1 M€ et 4 M€.

60 films (72,3 %) bénéficient d'un préachat pour au moins une diffusion payante. Ils étaient 52 en 2013 (65,8 %). 40 sont préachetés par Canal+ (45 en 2013), dont 20 sont cofinancés par Ciné+ et neuf par Orange Cinéma Séries (OCS). Au total, Ciné+ préachète 32 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2014 (35 en 2013). OCS en finance 20 (quatre en 2013).

40 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2014, soit 48,2 % (29 et 36,7 % en 2013). France Télévisions intervient sur 28 films (huit pour France 2 et 20 pour France 3), Arte sur huit films, D8 sur trois films et TMC sur un film. 35 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2014 sont parallèlement préachetés pour au moins une diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 50 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2014, soit 60,2 % de ces films (46 et 58,2 % en 2013). 42 films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (38 en 2013) et deux ont obtenu

l'aide aux cinémas du monde (trois en 2013). 36 films sont financés par au moins une aide publique régionale (46 en 2013). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 62 films d'initiative française dont le devis se situe entre 1 M€ et 4 M€ (57 en 2013).

E. Les films de 4 M€ à 7 M€

En 2014, 25 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (cf. liste des films d'initiative française agréés en 2014, annexe A page 70), contre 28 films en 2013. Ces films représentent 12,3 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2014 (13,4 % en 2013).

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	28	19	29	28	27	46	38	25	28	25
<i>dont films de coproduction</i>	11	5	9	10	8	20	12	8	7	4
films à majorité étrangère	11	8	8	7	5	9	15	10	13	5
total	39	27	37	35	32	55	53	35	41	30

Source : CNC.

Parmi les 25 films d'initiative française agréés en 2014 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, cinq sont des premiers films et quatre des deuxièmes films (respectivement neuf et six en 2013).

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
3 M€ à 4 M€	22	16	17	21	20	22	27	28	19	32
4 M€ à 5 M€	7	7	9	17	9	16	12	3	11	3
5 M€ à 5,35 M€	9	6	3	2	3	5	7	4	8	7
5,35 M€ à 6 M€	3		5	2	5	5	5	7	6	5
6 M€ à 7 M€	9	6	12	7	10	20	14	11	3	10
7 M€ à 8 M€	7	11	8	5	8	14	10	15	16	11
sous-total 4 M€ à 7 M€	28	19	29	28	27	46	38	25	28	25
total	57	46	54	54	55	82	75	68	63	68

Source : CNC.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent 143,26 M€ d'investissements en 2014, contre 143,30 M€ en 2013. Ils captent 17,9 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 14,0 % en 2013.

Le devis moyen de ces films s'établit à 5,73 M€, contre 5,12 M€ en 2013. Entre 2005 et 2014, le devis moyen de ces films est stable (+0,4 % par an en moyenne en euros courants, soit -1,0 % par an en moyenne en euros constants).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis total (M€)	154,92	100,08	161,37	143,78	150,03	256,69	213,74	145,06	143,30	143,26
<i>part du total des devis des FIF* (%)</i>	16,6	11,6	16,1	11,4	16,2	23,1	18,9	13,6	14,0	17,9
devis moyen (M€ courants)	5,53	5,27	5,56	5,13	5,56	5,58	5,62	5,80	5,12	5,73

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

En 2014, tous les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient d'un préachat pour au moins une diffusion payante. Ils étaient 27 sur 28 films en 2013. 19 sont préachetés par Canal+ (23 en 2013) dont 12 sont conjointement financés par Ciné+ et cinq par Orange Cinéma Séries (OCS). Six films non financés par Canal+ sont préachetés par OCS dont deux sont conjointement financés par Ciné+. Au total, Ciné+ préa-

chète 14 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2014 (21 en 2013) et OCS 11 (neuf en 2013).

21 films d'initiative française, soit 84,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2014 (19 et 67,9 % en 2013). France Télévisions intervient sur 13 films (sept pour France 2 et six pour France 3), TF1 sur trois films dont un conjointement avec TMC et un avec HD1, M6 sur deux films conjointement avec W9, D8 sur deux films et Arte sur un seul film. 16 films sur les 21 bénéficiant du financement d'une chaîne en clair sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion payante.

Les SOFICA contribuent au financement de 15 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2014 (19 en 2013). Quatre films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (un en 2013) et sept films sont financés par au moins une collectivité territoriale (10 en 2013). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 24 films d'initiative française dans cette tranche de devis (25 en 2013).

F. Les films à 7 M€ et plus

En 2014, le nombre de films à 7 M€ ou plus diminue. 36 films d'initiative française présentent un devis supérieur ou égal à 7 M€ (48 en 2013) dont 12 films de coproduction majoritaire (16 en 2013) et 24 films intégralement français (32 en 2013).

En 2014, 34 films, soit 94,4 % des 36 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€, ont été tournés en langue française. Six sont des premiers films (cinq en 2013) et quatre des deuxièmes films (huit en 2013).

Deux œuvres d'animation figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ (trois en 2013). Aucun documentaire ne présente un devis aussi élevé en 2014 (deux en 2013).

Nombre de films à devis supérieur ou égal à 7 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	39	45	49	60	46	52	52	55	48	36
dont films de coproduction	13	16	12	17	14	19	21	20	16	12
films à majorité étrangère	16	11	8	10	8	13	10	10	6	8
total	55	56	57	70	54	65	62	65	54	44

Source : CNC.

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à 7 M€ ou plus s'établit à 410,62 M€, contre 668,48 M€ en 2013, pour 12 films de moins. La part des investissements totaux captée par ces films est de 51,4 % en 2014, contre 65,5 % en 2013.

Les trois films à plus de 15 M€ cumulent 10,3 % des investissements de l'ensemble des films d'initiative française en 2014, contre 34,1 % en 2013 (12 films). Parallèlement, la part des investissements captée par les 33 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ s'élève à 41,1 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française. Cette part était de 31,4 % pour 36 films en 2013.

Le devis moyen des films d'initiative française de cette catégorie s'établit à 11,41 M€ en 2014 (10,26 M€ sans le film *Taken 3* dont le devis s'élève à 51,46 M€) contre 13,93 M€ en 2013 (12,95 M€ sans le film *le Petit Prince* dont le devis s'élève à 59,6 M€).

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis total (M€)	570,79	586,40	652,53	938,14	581,19	667,59	718,39	710,85	668,48	410,62
part du total des devis des FIF* (%)	61,1	67,8	65,0	74,5	62,7	60,0	63,7	66,7	65,5	51,4
devis moyen (M€ courants)	14,64	13,03	13,32	15,64	12,63	12,84	13,82	12,92	13,93	11,41

Source : CNC.

* Films d'initiative française

Parmi les 36 films d'initiative française à 7 M€ ou plus agréés en 2014, 12 ont fait l'objet d'une coproduction internationale (33,3 %). Cette proportion était également de 33,3 % en 2013. Comme en 2013, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) restent minoritaires : un sur 12 en 2014 et six sur 16 en 2013.

Comme en 2013, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique. En effet, parmi les 12 films de coproduction internationale dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€, 12 sont des coproductions franco-belges dont 11 des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire).

En 2014, 32 des 36 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (soit 88,9 %, contre 91,7 % en 2013 et 89,1 % en 2012). 26 bénéficient d'un financement conjoint de Ciné+ et cinq d'Orange Cinéma Séries (OCS). Au total, OCS achète huit films d'initiative française dans cette tranche de devis (cinq en 2013) dont trois au titre de la première diffusion payante. Ciné+ en finance 26 (34 en 2013).

En 2014, un seul film dont le devis est supérieur à 7 M€ n'est pas préacheté par une chaîne payante, *Mune* de Benoît Philippon et Alexandre Heboyan. Deux films étaient dans ce cas en 2013.

32 des 36 films d'initiative française à 7 M€ ou plus sont financés par au moins une chaîne en clair. TF1 finance 10 de ces films, 10 sont coproduits par France 2, huit par M6, quatre par France 3, un par Arte, six par TMC, cinq par D8, cinq par W9 et deux par HD1. 18 films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ font l'objet d'un financement conjoint de deux chaînes en clair.

18 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2014 (22 en 2013). Trois ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes avant réalisation (quatre en 2013) et 10 ont bénéficié du soutien d'au moins une collectivité territoriale (14 en 2013). 27 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2014 (34 en 2013).

Films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Taken 3	MEGATON Olivier	fiction	51,46
2 Nouvelles Aventures d'Aladin (Les)	BENZAQUEN Arthur	fiction	15,40
3 En mai fais ce qu'il te plaît	CARION Christian	fiction	15,18
4 Mune	PHILIPPON Benoît / HEBOYAN Alexandre	animation	14,07
5 Belle et Sébastien la suite	DUGUAY Christian	fiction	13,91
6 Bis	FARRUGIA Dominique	fiction	13,87
7 Porte-flingues (Les)	AUROUET Tristan	fiction	13,47
8 Papa ou maman d'abord ?	BOURBOULON Martin	fiction	12,84
9 Un illustre inconnu	DE LA PATELLIERE Alexandre DELAPORTE Matthieu	fiction	12,74
10 Entre amis	BAROUX Olivier	fiction	12,56
11 Nos femmes	BERRY Richard	fiction	12,30
12 Belles familles	RAPPENEAU Jean-Paul	fiction	11,25
13 Véritable histoire de Robin des Bois	MARCIANO Anthony	fiction	11,07
14 Famille Bélier (La)	LARTIGAU Eric	fiction	10,96
15 Père Noël (Le)	COFFRE Alexandre	fiction	10,77
16 Tu veux ou tu veux pas	MARSHALL Tonie	fiction	10,67
17 The Red Turtle	DUDOK DE WIT Michael	animation	10,38
18 Moonwalk	BARDOU-JACQUET Antoine	fiction	9,90
19 Rien ne sert de courir	LE BESCO Maiwenn	fiction	9,87
20 On a marché sur Bangkok	BAROUX Olivier	fiction	9,53
21 On voulait tout casser	GUILLARD Philippe	fiction	9,38
22 Premiers crus	LE MAIRE Jerome	fiction	8,88
23 Benoît Brisefer : les taxis rouges	PRADAL Manuel	fiction	8,81
24 Lolo	DELPY Julie	fiction	8,36
25 Chic !	CORNUAU Jérôme	fiction	8,18
26 Bamberski	GARENQ Vincent	fiction	7,99
27 Cow-boys (Les)	BIDEGAIN Thomas	fiction	7,99
28 Une famille à louer	AMERIS Jean-Pierre	fiction	7,99
29 Erran	AUDIARD Jacques	fiction	7,98
30 Floride	LE GUAY Philippe	fiction	7,97
31 Nous trois ou rien	TABIB-GHAFARI Kheiron Manoocher	fiction	7,72
32 En équilibre	DERCOURT Denis	fiction	7,61
33 Journal d'une femme de chambre	JACQUOT Benoît	fiction	7,47
34 Tout, tout de suite	BERRY Richard	fiction	7,38
35 Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil (La)	SFAR Joann	fiction	7,36
36 Hermine (L')	VINCENT Christian	fiction	7,32

Source : CNC.

Les coproductions minoritaires à devis supérieur ou égal à 7 M€

Huit coproductions minoritaires françaises ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2014 (six en 2013). Ces films sont d'initiative belge (deux films), italienne (deux films), allemande, canadienne, chinoise et norvégienne. Sept de ces films sont des œuvres de fiction et un est un film d'animation.

Sept coproductions minoritaires françaises à devis supérieur ou égal à 7 M€ sont préachetées par au moins une chaîne cryptée (six par Canal+ et une par OCS) dont cinq concomitamment avec Ciné+ pour la deuxième diffusion cryptée. Cinq films sont financés par une chaîne de télévision en clair (deux par Arte, deux par France Télévisions et un par M6).

Films minoritaires à devis supérieur ou égal à 7 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Véritable histoire des petits rats de l'Opéra (La)	SUMMER Eric / WARIN Eric	anim	26,90
2 Outcast	POWELL Nick	fiction	17,87
3 Giovinezza (La)	SORRENTINO Paolo	fiction	12,83
4 Chevaliers blancs (Les)	LAFOSSE Joachim	fiction	9,00
5 Tout Nouveau Testament (Le)	VAN DORMAEL Jaco	fiction	8,70
6 Everything will be fine	WENDERS Wim	fiction	8,50
7 Louder than bombs	TRIER Joachim	fiction	8,14
8 Margherita	MORETTI Nanni	fiction	7,99

Source : CNC.

G. Les coproductions internationales

106 films sont coproduits avec 34 partenaires étrangers en 2014 (116 avec 38 partenaires en 2013). En 2014, les films de coproduction internationale composent 41,1 % de l'ensemble des films agréés, contre 43,0 % en 2013.

Nombre de films de coproduction internationale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films à majorité française	61	37	52	51	45	60	55	59	55	51
films à majorité étrangère	53	39	43	44	48	58	65	70	61	55
total	114	76	95	95	93	118	120	129	116	106

Source : CNC.

Au total, 394,94 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2014, soit une diminution de 28,6 % par rapport à 2013. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2001 (373,95 M€).

En 2014, les investissements français dans les coproductions internationales s'élèvent à 198,25 M€, en recul de 29,5 % par rapport à 2013. La diminution annuelle moyenne de ces investissements est de 5,2 % sur la période 2005-2014. Les investissements étrangers s'établissent à 196,69 M€ en 2014 (-27,6 % par rapport à 2013), soit le niveau le plus bas depuis 2002 (182,47 M€).

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	321,68	300,99	250,61	283,75	245,94	343,16	399,74	400,11	281,12	198,25
investissements étrangers	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11	316,75	271,78	196,69
investissements totaux	690,83	615,21	499,95	550,44	452,75	692,44	725,85	716,86	552,89	394,94

Source : CNC.

a. Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 51 en 2014, contre 55 en 2013. Les coproductions internationales représentent 25,1 % des films d'initiative française agréés en 2014 (26,3 % en 2013). 19 partenaires étrangers participent au financement de la production des films de coproduction à majorité française en 2014, contre 17 partenaires en 2013.

A 199,99 M€, les investissements totaux dans ces films diminuent de 37,1 % par rapport à 2013 pour quatre films de moins. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2000 (164,24 M€). Cette baisse est principalement due à la structure des devis de ces films. En 2014, 7,8 % des films majoritairement coproduits par la France ont un devis supérieur ou égal à 10 M€ (le

devis le plus important étant de 12,7 M€), contre 14,5 % en 2013 (trois films présentant un devis supérieur à 20 M€).

Entre 2005 et 2014, les investissements totaux diminuent de 5,7 % par an en moyenne. La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 23,0 % en 2014 (27,6 % en 2013).

En 2014, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 3,92 M€ (5,78 M€ en 2013), soit le niveau le plus bas de la décennie. Il recule, en moyenne, de 3,8 % par an entre 2005 et 2014.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85	341,48	230,45	154,05
investissements étrangers	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73	87,72	45,94
investissements totaux	338,38	331,78	302,50	319,18	281,55	365,58	465,09	440,21	318,17	199,99
devis moyen	5,55	8,97	5,82	6,26	6,26	6,09	8,46	7,46	5,78	3,92

Source : CNC.

Les films de coproduction concentrent 20,5 % des investissements français réalisés sur les films d'initiative française en 2014 (24,7 % en 2013).

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95	932,46	753,24
dont coproductions	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85	341,48	230,45	154,05
<i>part des coproductions (%)</i>	28,9	31,4	22,7	19,9	24,2	26,7	34,3	35,3	24,7	20,5

Source : CNC.

Comme les dix années précédentes, la Belgique reste le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française avec 26 films en 2014 (17 coproductions bilatérales et 9 multilatérales). Viennent ensuite l'Allemagne avec six films, la Suisse avec cinq films et le Canada avec quatre films.

Nombre de films d'initiative française selon les principaux pays de coproduction

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Belgique	20	11	18	22	21	28	24	35	28	26
Allemagne	6	6	10	8	8	10	10	5	9	6
Suisse	2	4	4	7	3	4	1	2	4	5
Canada	10	2	8	2	4	5	6	2	1	4
Luxembourg	2	1	3	7	3	5	7	9	5	3
Italie	12	9	9	13	5	7	6	4	4	3
Israël	2	1	3	2	1	2	2	3	4	1
Espagne	4	4	3	2	2	1	4	2	2	1

Source : CNC.

b. Les coproductions à majorité étrangère

A 55 titres en 2014, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger recule par rapport à 2013 (-6 films, soit -9,8 %). 30 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2014, contre 34 partenaires en 2013.

Les investissements totaux dans ces films atteignent 194,95 M€ en 2014 et diminuent de 16,9 % par rapport à 2013. Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 50,67 M€ en 2013 à 44,20 M€ en 2014 (-12,8 %) et les investissements étrangers s'élèvent à 150,75 M€ en 2014, contre 184,05 M€ en 2013 (-18,1 %). La

part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 22,7 % en 2014, contre 21,6 % en 2013.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 3,54 M€ en 2014 (3,85 M€ en 2013), soit le plus bas niveau de la décennie.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89	58,63	50,67	44,20
investissements étrangers	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87	218,02	184,05	150,75
investissements totaux	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95
devis moyen	6,65	7,27	4,59	5,26	3,57	5,64	4,01	3,95	3,85	3,54

Source : CNC.

En 2014, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont la Belgique (10 films), l'Italie (neuf films) l'Allemagne (huit films), l'Espagne (six films) et la Suisse (six films). Le principal pays initiateur est la Belgique avec neuf films. Vient ensuite l'Italie avec huit films, puis l'Espagne avec cinq films.

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les principaux pays de coproduction

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Belgique	8	10	9	13	6	11	15	11	10	10
Italie	16	12	10	8	8	14	11	14	5	9
Allemagne	14	2	8	11	14	13	16	18	13	8
Espagne	7	9	3	4	5	7	9	8	4	6
Suisse	4	2		1	7	5	3	6	3	6
Suède	1			1	5	2	1	3	1	5
Grande-Bretagne	14	12	5	4	2	3	6	5	5	4
Canada	3	3	3	4	4	5	5	3	5	3
Roumanie	3		3	3	2	1	3	5	4	2
Turquie		1	3	1	1		2	4	2	2
Luxembourg	4	2	2	2	1	3	9	6	1	2
Irlande	2	1		1	1	1	2	3	3	1

Source : CNC.

L'année 2014 est marquée par une baisse sensible du nombre de coproductions à majorité étrangère dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ à cinq films, contre 13 films en 2013. Ce recul concerne particulièrement les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ qui passent de 10 films en 2013 à quatre films en 2014.

Les coproductions à majorité étrangère à 7 M€ et plus augmentent de deux titres (huit films en 2014, contre six en 2013). Le nombre d'œuvres dont le devis est inférieur à 4 M€ est stable à 42 films en 2014 (comme en 2013).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	5	2	3	4	1	4	2	2	3	2
10 M€ à 15 M€	4	3	2	2	1	2	2	5	1	1
7 M€ à 10 M€	7	6	3	4	6	7	6	3	2	5
5 M€ à 7 M€	8	5	3	5	2	5	9	8	10	4
4 M€ à 5 M€	3	3	5	2	3	4	6	2	3	1
2 M€ à 4 M€	12	11	16	11	11	14	18	22	16	15
1 M€ à 2 M€	9	9	9	9	16	9	9	17	13	13
moins de 1 M€	5		2	7	8	13	13	11	13	14
total	53	39	43	44	48	58	65	70	61	55

Source : CNC.

Les investissements captés par les films de 4 M€ à 7 M€ reculent de 64,0 % entre 2013 et 2014 à 25,89 M€, pour un nombre de films en baisse de 61,5 %. Les investissements dans les films à 7 M€ et plus progressent sur la période à 99,92 M€ en 2014, contre 85,52 M€ en 2013 (+16,8 %) pour deux films de plus.

Avec un nombre identique de titres, les financements dans les coproductions à majorité étrangère à moins de 4 M€ diminuent de 10,4 % pour s'établir à 69,14 M€ en 2014 (77,19 M€ en 2013).

Investissements selon le devis des coproductions à majorité étrangère (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	145,14	103,55	52,71	87,06	20,28	142,24	38,51	44,84	59,50	44,76
10 M€ à 15 M€	44,02	43,27	20,53	24,61	14,05	21,66	25,72	59,37	10,91	12,83
7 M€ à 10 M€	53,14	50,84	22,98	34,10	50,03	54,36	48,01	23,30	15,11	42,32
5 M€ à 7 M€	44,79	29,14	17,16	29,53	11,50	27,48	52,39	43,85	58,53	21,81
4 M€ à 5 M€	14,11	13,10	22,38	8,66	13,34	17,83	26,80	9,28	13,48	4,08
2 M€ à 4 M€	33,42	30,71	47,69	28,69	33,07	41,65	48,77	63,61	48,20	41,24
1 M€ à 2 M€	14,55	12,83	12,88	13,13	22,93	13,04	12,28	25,48	19,47	17,77
moins de 1 M€	3,28	0,00	1,12	5,47	5,99	8,61	8,28	6,92	9,52	10,14
total	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95

Source : CNC.

c. Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Les neuf coproductions financières bilatérales agréées en 2014 sont toutes des coproductions minoritaires.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Italie	12	10	9	10	4	6	4	12	4	7
Espagne	1	1	1	2	1	2	6	5	3	2
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	13	11	10	12	5	8	10	17	7	9

Source : CNC.

d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction en 2002, le nombre de coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention est en progression. Cette Convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 106 films de coproduction agréés en 2014, 29 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit 27,4 %. Huit sont des films d'initiative française et 21 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 14 des 21 films à majorité étrangère.

H. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 46,8 % de la production d'initiative française en 2014.

a. Les premiers films

60 premiers films d'initiative française sont agréés en 2014 (cf. liste des premiers films d'initiative française agréés en 2014, annexe C page 78), contre 68 en 2013. 29,6 % des films d'initiative française agréés en 2014 sont des premiers films, contre 32,5 % en 2013. La production d'initiative française est constituée d'au moins une cinquantaine de premières œuvres par an sur les dix dernières années.

Nombre de premiers films

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203
dont premiers films	69	56	72	74	77	63	73	77	68	60
dont avec avance avant*	16	18	15	18	17	18	19	16	20	16

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

26,7 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, soit 16 films (20 en 2013).

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 3,94 M€, celui des premiers films s'établit à 3,0 M€ en 2014 (2,45 M€ en 2013). 23 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (16 en 2013) dont neuf films un devis supérieur à 6 M€ (sept en 2013). Parmi ces neuf films, trois ont un devis supérieur à 10 M€ (un en 2013). Par ailleurs, alors que 39,9 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2014 (41,1 % en 2013), 46,7 % des premiers films sont dans ce cas (54,4 % en 2013).

25 des 60 premiers films d'initiative française de 2014 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 41,7 % d'entre eux (47,1 % en 2013). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 1,05 M€ en 2014, contre 0,80 M€ en 2013. Ciné+ préachète 21 premiers films (24 en 2013) et Orange Cinéma Séries 12 (trois en 2013). Les chaînes en clair financent 24 premiers films (28 en 2013), soit 40,0 % des premiers films (41,2 % en 2013).

65 réalisateurs dirigent le tournage des 60 premiers films d'initiative française agréés en 2014 (74 réalisateurs en 2013). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 67,7 % sont des hommes et 32,3 % sont des femmes. 53,8 % de ces 65 réalisateurs ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 43,1 % des réalisateurs des premiers films agréés en 2014 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 3,1 % un programme audiovisuel, 7,8 % un documentaire et 6,2 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels.

Toujours selon les informations qui ont pu être recueillies, parmi les 65 réalisateurs de premiers films agréés en 2014, 55 réalisateurs (soit 84,6 %) ont déjà travaillé dans le secteur du cinéma dont 52 en qualité de scénariste (80,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), 25 comme comédiens (38,5 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), 23 en tant que techniciens (35,4 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et 20 comme producteurs (30,8 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma).

b. Les deuxièmes films

35 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2014 (39 en 2013), soit 17,2 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés (18,7 % en 2013).

Nombre de deuxièmes films

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203
dont deuxièmes films	34	27	32	31	37	33	37	36	39	35
dont avec avance avant*	13	7	9	6	9	8	3	10	11	9

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 2,78 M€, contre 4,32 M€ en 2013. 25,7 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (28,2 % en 2013), soit neuf deuxièmes films (11 en 2013).

Canal+ finance huit deuxièmes films (20 en 2013), soit 22,9 % des deuxièmes films d'initiative française (51,3 % en 2013). Ciné+ en finance neuf (20 en 2013) et Orange Cinéma Séries quatre (quatre en 2013). Les chaînes en clair financent 11 deuxièmes films en 2014 (13 en 2013).

I. Films d'animation et films documentaires

Nombre de films agréés selon le genre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films de fiction	202	177	194	195	194	224	226	225	226	212
dont FIF*	152	141	156	154	151	168	172	161	169	163
films documentaires	30	21	29	35	31	28	36	42	38	37
dont FIF*	28	20	28	33	27	26	30	38	36	35
films d'animation	8	5	5	10	5	9	10	12	6	9
dont FIF*	7	3	1	9	4	9	5	10	4	5
total	240	203	228	240	230	261	272	279	270	258
dont FIF*	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203

Source : CNC.

*Films d'initiative française

a. Les films documentaires

A 35 films sur les 37 agréés (36 films sur 38 en 2013), le nombre de documentaires d'initiative française se maintient à un niveau élevé en 2014. Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,57 M€ (1,50 M€ en 2013), soit le plus bas niveau de la décennie. Le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française est de 2,9 M€ en 2014 (*la Glace et le feu* de Luc Jacquet), contre 29,8 M€ en 2013 (*les Saisons* de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud). 33 des 35 documentaires d'initiative française agréés en 2014 ont un devis inférieur à 2 M€. 30 films ont un devis inférieur à 1 M€ (comme en 2013).

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen	1,12	0,93	1,29	2,27	0,94	0,75	0,98	0,70	1,50	0,57
évolution (%)	+32,0	-17,2	+38,8	+76,0	-58,5	-20,5	+30,5	-28,9	+115,7	-62,0
devis médian	0,58	0,57	0,71	0,54	0,74	0,60	0,50	0,36	0,43	0,35
évolution (%)	-8,4	-1,8	+24,5	-23,9	+36,0	-18,9	-16,3	-27,3	+17,7	-18,6

Source : CNC.

Trois documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2014 (comme en 2013 et quatre en 2012). Deux films sont préfinancés par Ciné+ (un en 2013) et aucun par Orange Cinéma Séries (un en 2013). En 2014, France 3 finance deux documentaires d'initiative française.

Parmi les 35 documentaires d'initiative française agréés en 2014, trois bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (dix en 2013) de 173 333 € en moyenne et deux d'une avance après réalisation (cinq en 2013) de 75 000 € en moyenne.

Par ailleurs, deux documentaires ont bénéficié d'une aide aux cinémas du monde pour un montant moyen de 80 000 €. 20,0 % des films documentaires d'initiative française ont ainsi bénéficié d'une aide sélective à la production (avant ou après réalisation), contre 41,7 % en 2013.

12 documentaires sollicitent le crédit d'impôt en 2014, soit 34,3 % des documentaires d'initiative française agréés (11 films en 2013, soit 30,6 %).

b. Les films d'animation

En 2014, neuf films d'animation dont cinq d'initiative française sont agréés (six dont quatre d'initiative française en 2013).

En 2014, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 6,93 M€ (20,27 M€ en 2013 et 7,16 M€ sans le film *le Petit Prince* de Mark Osborne dont le devis est de 59,60 M€). Pour information, le devis moyen des films de fiction s'établit à 4,57 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 3,94 M€.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen	8,74	8,64	10,07	21,45	9,54	10,29	8,11	10,74	20,27	6,93
évolution (%)	-60,9	-1,1	+16,6	+113,1	-55,5	+7,8	-21,1	+32,4	+88,8	-65,8
devis médian	6,06	10,34	10,07	9,02	9,02	6,90	7,29	5,98	6,15	6,13
évolution (%)	-37,1	+70,6	-2,6	-10,4	+0,0	-23,5	+5,7	-17,9	+2,7	-0,3

Source : CNC.

Deux des cinq films d'animation d'initiative française agréés en 2014 sont financés par Canal+ (comme en 2013), deux par Ciné+ (un en 2013) et un par Orange Cinéma Séries (aucun en 2013). Trois films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2014 (trois en 2013). France 3 en finance deux et Arte en finance un.

Deux films d'animation d'initiative française ont bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2014 (aucun en 2013). Trois films d'animation sollicitent le crédit d'impôt en 2014, soit 60,0 % des films d'animation d'initiative française agréés (trois et 75,0 % en 2013).

Films d'animation agréés en 2014

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Véritable histoire des petits rats de l'Opéra (La)	SUMMER Eric / WARIN Eric	26,90	minoritaire
Mune	PHILIPPON Benoît / HEBOYAN Alexandre	14,07	100%
The Red Turtle	DUDOK DE WIT Michael	10,38	majoritaire
Tout en haut du monde	CHAYE Remi	6,13	100%
Ma vie de courgette	BARRAS Claude	5,34	minoritaire
Adama	ROUBY Simon	3,70	100%
Cafard	BULTHEEL Jan	2,91	minoritaire
Montagne magique (La)	DAMIAN Anca	0,87	minoritaire
Conversation animée avec Noam Chomsky	GONDRY Michel	0,35	100%

Source : CNC.

II. Le financement des films produits

A. Le financement des films d'initiative française

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être couverte soit par l'obtention de financement complémentaire non identifié au moment de l'agrément, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financier assumé par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc aussi recouvrir notamment le crédit d'impôt cinéma, des salaires en participation et frais généraux ou des apports en numéraire.

En 2014, les chaînes de télévision sont les principaux financeurs des films d'initiative française devant les producteurs français. Les investissements des chaînes de télévision dans le financement des films d'initiative française (préachats + apports en coproduction) sont relativement stables : -0,6 % en 2014 à 276,64 M€. La part du financement apporté par les chaînes de télévision augmente, passant de 27,3 % en 2013 à 34,6 % en 2014. Les apports des producteurs français diminuent de 20,0 % entre 2013 et 2014 pour atteindre 29,9 % des devis.

En 2014, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française reculent de 45,0 % pour atteindre 137,40 M€. Il s'agit du plus bas niveau de la décennie après 2006 (119,27 M€). L'ensemble des mandats finance 17,2 % des devis des films d'initiative française en 2014, contre 24,5 % en 2013.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	89,7	89,8	90,4	93,2	91,9	91,6	89,5	90,7	91,4	94,3
apports des producteurs français ¹	29,5	34,4	28,3	28,4	31,0	29,3	28,4	29,7	29,3	29,9
apports des SOFICA	3,1	3,5	3,9	2,8	3,8	4,3	3,0	4,0	3,1	3,9
soutien automatique du CNC ²	5,8	5,8	4,8	4,2	4,3	4,3	2,7	2,7	2,9	3,3
aides sélectives du CNC	2,9	2,6	2,6	2,1	2,5	2,7	2,1	2,3	2,7	3,6
aides régionales ³	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	1,9	1,7	1,5	2,1	2,0
apports en coprod. des chaînes de TV	3,8	3,3	3,8	3,2	3,7	3,6	4,2	4,2	3,3	4,9
préachats des chaînes de TV	25,5	25,3	26,8	24,5	28,7	28,9	28,3	27,7	24,0	29,7
mandats groupés ⁴	nd	nd	nd	9,8	8,8	5,2	7,0	10,6	8,6	7,8
à valoir des distributeurs français	9,7	7,4	9,5	2,3	3,3	4,4	4,4	1,7	1,3	1,3
à valoir des éditeurs vidéo français	3,1	2,2	2,1	1,7	0,7	0,9	1,3	0,8	0,7	0,9
mandats étrangers (part française) ⁵	5,1	3,8	7,2	12,4	3,0	6,0	6,4	5,5	13,5	7,1
investissements étrangers	10,3	10,2	9,6	6,8	8,1	8,4	10,5	9,3	8,6	5,7
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	0,3	0,4	1,0	0,4	0,2	0,6	0,6	0,7	0,5	0,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. Comptabilisés séparément à partir de 2008.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Les financements publics à destination des films d'initiative française (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC et aides régionales) représentent 8,9 % des financements en 2014, contre 7,7 % en 2013. Les aides sélectives du CNC augmentent entre 2013 et 2014 (+4,0 %). Elles financent 3,6 % des devis des films d'initiative française agréés en 2014

(2,7 % en 2013). La part des financements des films d'initiative française couverte par les aides sélectives du CNC s'établit à 2,6 % en moyenne sur les dix dernières années.

La contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française recule de 24,9 % en 2014 et atteint 2,0 % (2,1 % en 2013). La part de ces financements dans le total des devis reste cependant élevé au regard de la décennie. En moyenne sur les 10 dernières années, la part des devis financé par les aides régionales s'établit à 1,7 %.

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 3,9 % en 2014. En moyenne, les SOFICA apportent 3,5 % des devis des films d'initiative française agréés entre 2005 et 2014. Les apports des SOFICA diminuent en 2014 (-2,7 % par rapport à 2013).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2013	2014	évolution (%)
investissements français	932,46	753,24	-19,2
apports des producteurs français ¹	298,41	238,65	-20,0
apports des SOFICA	32,03	31,16	-2,7
soutien automatique du CNC ²	30,02	26,14	-12,9
aides sélectives du CNC	27,77	28,88	+4,0
aides régionales ³	20,98	15,74	-24,9
apports en coprod. des chaînes de TV	33,75	39,27	+16,3
préachats des chaînes de TV	244,46	237,39	-2,9
mandats groupés ⁴	87,65	69,26	-29,0
à valoir des distributeurs français	13,00	10,46	-19,6
à valoir des éditeurs vidéo français	7,13	6,92	-3,0
mandats étrangers (part française) ⁵	137,26	56,38	-58,9
investissements étrangers	87,72	45,94	-47,6
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	4,71	1,38	-70,6
Total	1 020,18	799,18	-21,7

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC et aides régionales) assurent 16,5 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2014 et seulement 5,2 % de celui des films à 7 M€ ou plus. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) représentent 25,2 % du financement des films à 7 M€ ou plus et 6,7 % de celui des films à moins de 4 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2014 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	>=7M€	tous
investissements français	91,6	92,0	96,1	95,0	94,3
apports des producteurs français ¹	67,0	34,4	32,1	24,4	29,9
apports des SOFICA	1,8	5,3	4,9	2,9	3,9
soutien automatique du CNC ²	2,1	2,4	2,9	3,9	3,3
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	16,0	13,9	3,3	1,3	5,6
chaînes TV (coproductions + préachats)	0,5	29,3	40,8	37,4	34,6
Mandats	4,3	6,8	12,1	25,0	17,0
investissements étrangers	8,4	8,0	3,9	5,0	5,7
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁴	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

a. Les films à moins de 1 M€

En 2014, le financement des chaînes de télévision couvre 0,5 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ (3,5 % en 2013), contre 34,6 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Il s'agit du plus bas niveau de la décennie. Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC et aides régionales) dans les films à moins de 1 M€ représentent 18,1 % des devis en 2014 (25,5 % en 2013), contre 8,9 % sur l'ensemble des films d'initiative française agréés. Il s'agit du plus bas niveau de la décennie après 2007 (17,7 %). Les aides sélectives du CNC et régionales des collectivités assurent 16,0 % du financement de ces films (22,3 % en 2013), contre 5,6 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à moins de 1 M€ (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	93,0	97,8	93,6	96,9	96,8	94,5	99,2	94,3	93,9	91,6
apports des producteurs français ¹	61,0	66,6	59,4	57,1	65,5	57,3	68,4	61,4	57,7	67,0
apports des SOFICA	0,5	0,2	2,1	0,5	0,3	0,8	0,4	0,4	1,0	1,8
soutien automatique du CNC ²	2,2	4,6	3,2	0,6	3,9	2,1	1,1	2,3	3,2	2,1
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	17,1	16,5	14,5	22,1	14,8	19,3	17,5	20,5	22,3	16,0
chaînes TV (coproductions + préachats)	6,9	6,2	8,3	10,5	5,8	10,0	8,8	4,4	3,5	0,5
mandats	5,3	3,9	6,1	6,1	6,4	5,0	3,0	5,3	6,3	4,3
investissements étrangers	7,0	2,2	6,4	3,1	3,2	5,5	0,8	5,7	6,1	8,4
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁴	0,1	0,0	0,2	-	-	0,2	-	0,1	0,2	0,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

b. Les films de 1 M€ à 4 M€

Le financement des chaînes de télévision couvre 29,3 % du devis des films d'initiative française au devis compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2014, contre 34,6 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 24,9 % en 2013. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 6,9 % du devis de ces films (6,6 % en 2013), contre 17,2 % pour l'ensemble des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 5,3 % du financement des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (4,9 % en 2013), soit le plus haut niveau de la décennie après 2012 (7,4 %). Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2014, la participation des SOFICA atteint 3,9 % des devis. Les aides publiques (soutien automatique, soutiens sélectifs du CNC et aides régionales) représentent 16,3 % du devis des films de 1 M€ à 4 M€ en 2014 (19,2 % en 2013).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	91,0	94,5	91,7	89,8	93,3	91,6	90,3	88,8	91,6	92,0
apports des producteurs français ¹	41,6	42,2	39,4	36,7	40,5	35,7	32,6	32,6	36,2	34,4
apports des SOFICA	2,8	5,0	1,9	3,6	4,4	4,4	4,9	7,4	4,9	5,3
soutien automatique du CNC ²	2,8	4,2	2,8	3,4	1,5	2,1	2,8	2,2	1,9	2,4
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	11,7	13,3	14,9	14,3	14,8	16,1	13,3	12,6	17,3	13,9
chaînes TV (coproductions + préachats)	19,9	22,0	24,6	24,3	25,9	27,9	28,9	26,3	24,9	29,3
mandats	12,2	7,9	8,1	7,6	6,3	5,3	7,8	7,8	6,4	6,8
investissements étrangers	9,0	5,5	8,3	10,2	6,7	8,4	9,7	11,2	8,4	8,0
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁴	0,4	0,2	0,5	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

c. Les films de 4 M€ à 7 M€

Les chaînes de télévision financent 40,8 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2014, contre 34,1 % en 2013 (34,6 % sur l'ensemble des films d'initiative française). Cette part s'établissait à 34,1 % en 2013. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 12,2 % du devis de ces films (14,5 % en 2013), contre 17,2 % pour l'ensemble des films d'initiative française.

Les SOFICA assurent 4,9 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (6,2 % en 2013), contre 3,9 % sur l'ensemble des films d'initiative française. Les aides publiques (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionales) représentent 6,2 % du devis des films de 4 M€ à 7 M€ en 2014 (7,3 % en 2013). Il s'agit du plus bas niveau de la décennie.

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	89,7	95,6	94,0	90,1	91,9	87,9	90,5	91,7	93,6	96,1
apports des producteurs français ¹	24,6	34,0	30,0	31,9	43,9	26,5	29,2	25,0	31,8	32,1
apports des SOFICA	4,6	5,3	5,9	5,4	3,9	7,2	3,8	7,0	6,2	4,9
soutien automatique du CNC ²	4,3	5,6	4,9	2,8	3,1	4,9	2,5	3,4	4,3	2,9
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	4,5	4,7	3,7	5,7	3,2	5,1	4,0	3,2	3,0	3,3
chaînes TV (coproductions + préachats)	36,1	33,1	36,0	34,2	27,5	32,2	33,1	38,0	34,1	40,8
mandats	15,5	12,9	13,6	10,0	10,3	12,1	17,9	15,1	14,2	12,1
investissements étrangers	10,3	4,4	6,0	9,9	8,1	12,1	9,5	8,3	6,4	3,9
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁴	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

d. Les films à 7 M€ et plus

En 2014, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 25,2 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur ou égal à 7 M€. Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2014, les mandats couvrent 17,2 % des financements.

Les chaînes de télévision financent 37,4 % des devis des films à 7 M€ et plus en 2014, contre 27,3 % en 2013 (34,6 % sur l'ensemble des films d'initiative française). Les SOFICA investissent 11,95 M€ dans le financement de ces films, contre 13,76 M€ en 2013. Elles consacrent ainsi 38,3 % de leur apports dans les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ (42,9 % en 2013).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent 5,0 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 9,2 % en 2013. Sur l'ensemble des films d'initiative française, les apports étrangers représentent 5,7 % des devis en 2014.

Les financements publics représentent 5,2 % des devis des films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ en 2014 (4,0 % en 2013), contre 8,9 % sur l'ensemble des films d'initiative française agréés.

Financement des films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	89,1	87,3	89,1	94,2	91,3	92,9	88,7	90,9	90,8	95,0
apports des producteurs français ¹	25,7	31,6	24,1	25,9	23,9	27,9	25,9	28,9	25,8	24,4
apports des SOFICA	2,9	2,9	4,0	2,3	3,6	3,2	2,4	2,5	2,1	2,9
soutien automatique du CNC ²	7,2	6,4	5,3	4,7	5,5	4,7	2,8	2,7	2,9	3,9
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	1,1	1,1	1,1	1,5	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1	1,3
chaînes TV (coproductions + préachats)	31,3	30,3	31,4	27,7	36,5	34,5	33,8	33,2	27,3	37,4
mandats	20,8	15,2	23,1	32,2	20,4	21,4	22,7	22,6	31,6	25,0
investissements étrangers	10,9	12,7	10,9	5,8	8,7	7,1	11,3	9,1	9,2	5,0
<i>dont mandats étrangers (part étrangère)⁴</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>	<i>1,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

B. Le financement des films minoritaires

Les coproductions à majorité étrangère sont largement financées par les producteurs étrangers. Ces derniers financent 77,3 % des devis de ces films en 2014, contre 78,4 % en 2013. Les producteurs français assument 7,3 % des devis des films minoritaires français (8,0 % en 2013). Les chaînes de télévision participent à hauteur de 7,6 % des devis des coproductions à majorité étrangère en 2014, contre 5,8 % en 2013. Au total, les mandats représentent 9,2 % des devis des films minoritaires français en 2014 dont 6,9 % sont exclusivement le fait des mandats étrangers (10,0 % dont 6,9 % en 2013).

Répartition du financement des films minoritaires (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	22,6	20,2	22,5	21,5	23,3	21,8	20,3	21,2	21,6	22,7
apports des producteurs français ¹	12,2	8,8	7,8	10,3	7,4	8,2	8,3	7,7	8,0	7,3
apports des SOFICA	0,7	0,9	0,7	1,3	0,8	0,7	1,0	0,9	0,4	1,4
soutien automatique ²	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
aides sélectives du CNC	2,4	2,4	4,4	1,4	1,6	1,3	1,8	1,5	2,2	2,2
aides régionales ³	0,0	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,5	0,1	0,2	0,2
apports en coprod. des chaînes de TV	0,6	0,7	1,0	0,8	1,3	1,4	0,7	1,1	1,0	1,4
préachats des chaînes de TV	4,2	4,9	5,4	5,0	7,1	7,2	4,8	5,8	4,8	6,1
mandats groupés ⁴				0,8	0,0	0,5	0,1	1,4	1,4	1,7
à valoir des distributeurs français	1,3	1,3	1,6	0,8	3,6	1,4	1,5	1,6	1,5	0,6
à valoir des éditeurs vidéo français	0,6	0,0	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0
mandats étrangers (part française) ⁵	0,5	0,9	1,1	0,5	0,9	0,6	1,3	0,8	2,0	1,6
investissements étrangers	77,4	79,8	77,5	78,5	76,7	78,2	79,7	78,8	78,4	77,3
<i>dont mandats étrangers (part étrangère)⁵</i>	<i>1,3</i>	<i>1,7</i>	<i>2,8</i>	<i>2,2</i>	<i>2,0</i>	<i>2,2</i>	<i>4,3</i>	<i>2,4</i>	<i>5,0</i>	<i>5,3</i>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. Comptabilisés séparément à partir de 2008.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Si les devis des coproductions à majorité étrangère reculent de 16,9 % par rapport à 2013, les évolutions selon les financeurs sont très hétérogènes. Les investissements des producteurs français diminuent ainsi de 21,6 % entre 2013 et 2014 pour s'établir à 14,65 M€, ceux des partenaires étrangers baissent également : -18,1 % à 150,75 M€. Au global, les apports des chaînes de télévision s'élèvent à 14,72 M€, soit +8,5 % par rapport à 2013. Tous circuits de distribution confondus, les mandats atteignent 17,91 M€ en 2014, en recul de 23,5 % par rapport à 2013.

Le montant des aides sélectives du CNC et des aides régionales des collectivités allouées aux films minoritaires français est en baisse sensible sur la période (-17,7 % pour les aides sélectives et -48,3 % pour les aides régionales). A l'inverse, le soutien automatique du CNC débloqué par les producteurs français pour le financement des coproductions à majorité étrangère est multiplié par près de 13.

Evolution du financement des films minoritaires (M€)

	2013	2014	évolution (%)
investissements français	50,67	44,20	-12,8
apports des producteurs français ¹	18,70	14,18	-24,1
apports des SOFICA	0,86	2,82	+228,2
soutien automatique ²	0,02	0,23	+1 161,0
aides sélectives	5,21	4,29	-17,7
aides régionales ³	0,58	0,30	-48,3
apports en coprod. des chaînes de TV	2,24	2,82	+25,7
préachats des chaînes de TV	11,32	11,90	+5,1
mandats groupés ⁴	3,35	3,30	-1,6
à valoir des distributeurs français	3,49	1,22	-65,2
à valoir des éditeurs vidéo français	0,29	0,01	-96,5
mandats étrangers (part française) ⁵	4,61	3,13	-32,2
investissements étrangers	184,05	150,75	-18,1
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	11,69	10,26	-12,2
total	234,72	194,95	-16,9

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

C. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes de télévision (payantes et gratuites) ont financé 143 films au total (55,4 % des films agréés), dont 126 d'initiative française (161 films au total dont 140 d'initiative française en 2013), soit 62,1 % des films d'initiative française. 19 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne de télévision en 2014 (29 en 2013), 40 films par deux chaînes (48 en 2013), 48 films par trois chaînes (55 en 2013), 17 films par quatre chaînes (huit en 2013) et deux films par cinq chaînes (aucun en 2013).

Nombre de films financés par les chaînes de télévision

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	135	125	147	157	145	165	149	138	140	126
coproductions minoritaires	24	20	18	24	24	33	25	29	21	17
total	159	145	165	181	169	198	174	167	161	143

Source : CNC.

A 291,37 M€, le volume global d'investissement des chaînes de télévision est stable en 2014 (-0,1 %), pour un nombre de films financés en baisse de 11,2 % (-18 films). En moyenne, les investissements des chaînes de télévision atteignent 326,34 M€ par an sur la période 2005-2014.

Investissements des chaînes de télévision (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	273,54	247,56	308,19	348,74	300,96	361,68	365,88	340,57	278,21	276,65
coproductions minoritaires	16,91	15,80	11,21	13,44	14,29	28,04	14,44	19,05	13,56	14,72
total	290,44	263,36	319,40	362,19	315,25	389,73	380,32	359,61	291,77	291,37

Source : CNC.

En 2014, 0,8 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne de télévision ont un devis inférieur à 1 M€ (5,0 % en 2013), 51,6 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (41,4 % en 2013), 19,8 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (20,0 % en 2013) et 27,8 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (33,6 % en 2013).

Les chaînes de télévision financent 1,7 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2014 (13,0 % en 2013), 78,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (73,4 % en 2013), 100 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (comme en 2013) et 97,2 % des films à 7 M€ et plus (97,9 % en 2013).

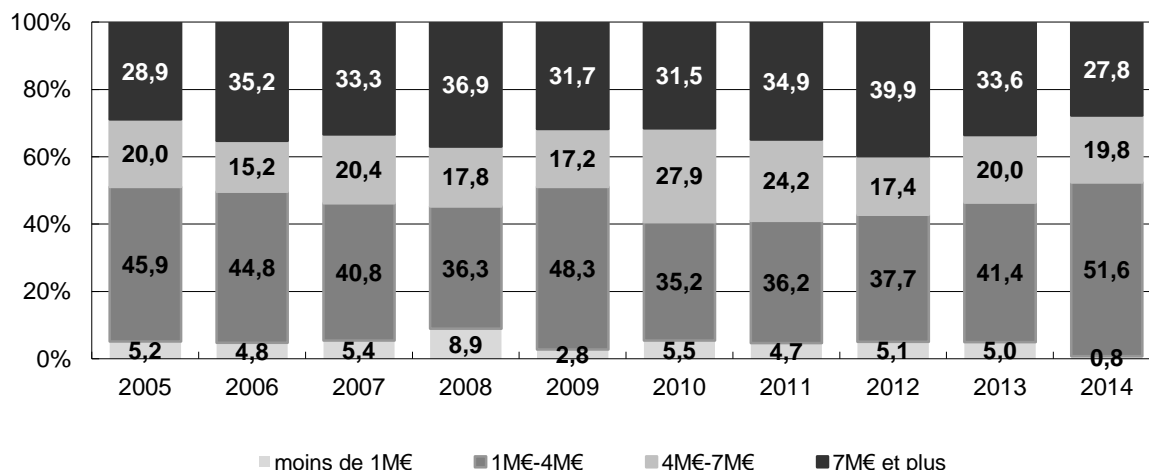
Mune, film d'animation de Benoît Philippon et Alexandre Heboyan, est le seul film dont le devis dépasse 7 M€ à ne pas être financé par une chaîne de télévision.

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes de télévision selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	12	9	12	17	11	12	12	18	12	3
10 M€ à 15 M€	10	15	16	16	14	16	16	15	7	13
7 M€ à 10 M€	17	20	21	25	21	24	24	22	28	19
5 M€ à 7 M€	21	12	21	11	16	30	26	21	17	22
4 M€ à 5 M€	6	7	9	17	9	16	10	3	11	3
2 M€ à 4 M€	40	35	38	39	43	46	38	41	40	57
1 M€ à 2 M€	22	21	22	18	27	12	16	11	18	8
moins de 1 M€	7	6	8	14	4	9	7	7	7	1
total	135	125	147	157	145	165	149	138	140	126

Source : CNC.

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision selon le devis (%)



Source : CNC.

Les films à moins de 1 M€ captent 0,04 % des investissements des chaînes de télévision dans les films d'initiative française en 2014 (0,3 % en 2013), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 23,3 % (16,6 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ 21,1 % (17,6 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 55,5 % (65,6 % en 2013).

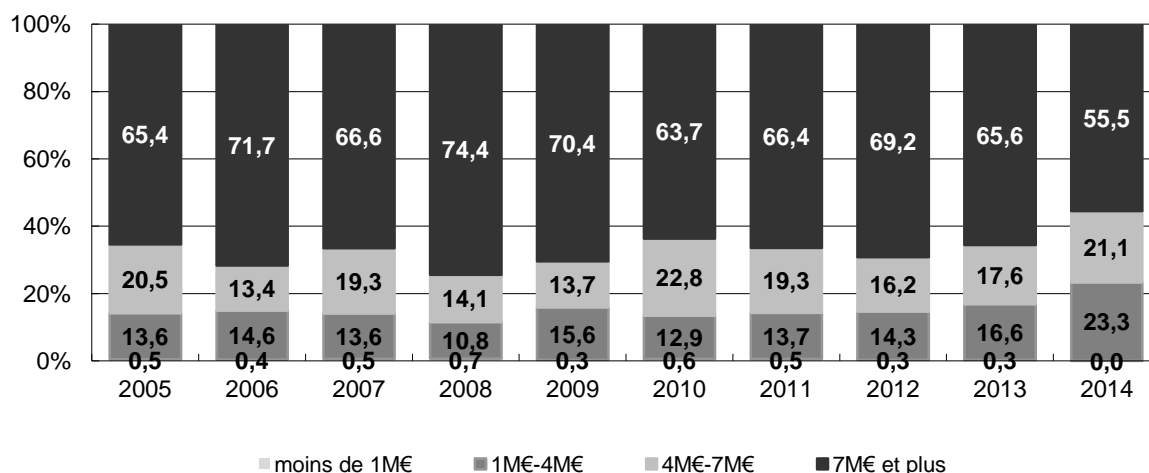
En 2014, 28 films d'initiative française sur les 126 financés par les chaînes de télévision monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (22,2 % des films d'initiative française financés). 27 films concentraient ce niveau d'investissements en 2013 (19,3 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes de télévision dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	71,28	57,50	75,22	115,34	74,66	84,94	90,38	107,25	80,03	20,07
10 M€ à 15 M€	52,75	56,01	64,94	63,15	67,23	67,75	77,54	56,89	27,58	68,98
7 M€ à 10 M€	54,82	63,89	64,98	81,08	69,97	77,75	75,03	71,61	74,82	64,61
5 M€ à 7 M€	44,77	24,23	43,62	24,96	30,64	59,94	57,54	51,90	34,39	51,26
4 M€ à 5 M€	11,22	8,87	15,96	24,21	10,69	22,65	13,16	3,16	14,52	7,15
2 M€ à 4 M€	30,02	28,49	34,08	32,05	37,53	42,26	43,20	45,28	39,31	61,19
1 M€ à 2 M€	7,21	7,71	7,74	5,63	9,38	4,27	7,07	3,42	6,76	3,28
moins de 1 M€	1,46	0,87	1,66	2,34	0,88	2,13	1,97	1,07	0,81	0,12
total	273,54	247,56	308,19	348,74	300,96	361,68	365,88	340,57	278,21	276,65

Source : CNC.

Répartition des investissements des chaînes de télévision dans les films d'initiative française financés selon le devis (%)



Source : CNC.

D. Les préachats des chaînes payantes

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et non agréés par le CNC. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes payantes ont préacheté 136 films au total, soit 52,7 % des films agréés, dont 122 d'initiative française, soit 60,1 % des films d'initiative française (142 films dont 128 d'initiative française en 2013). 40 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2014 (33 films en 2013), 81 films de deux chaînes payantes (94 films en 2013). Un film est préacheté par trois chaînes payantes, comme en 2013, *les Porte-flingues* de Tristan Aurouet par Canal+, Ciné+ et 13^{ème} Rue.

Nombre de films financés par les chaînes payantes¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	131	122	140	151	143	161	141	134	128	122
coproductions minoritaires	20	17	17	23	19	25	22	21	14	14
total	151	139	157	174	162	186	163	155	142	136

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Le volume global d'investissement des chaînes payantes recule de 6,3 % à 178,15 M€ en 2014, pour un nombre de films préachetés en baisse de 4,2 % (-6 films). En moyenne, les chaînes payantes investissent, chaque année, 203,72 M€ dans le préachat des films agréés sur la période 2005-2014.

Le niveau de financement des chaînes payantes recule sur les films d'initiative française (-6,8 % par rapport à 2013 à 169,15 M€ en 2014) et atteint son plus bas niveau depuis 2006. Il progresse sur les films minoritaires français : +3,4 % entre 2013 et 2014 à 9,00 M€.

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes payantes participent au financement de 39 premiers films et 14 deuxièmes films (respectivement 35 et 26 films en 2013).

Investissements des chaînes payantes¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	158,54	151,40	186,68	208,40	194,63	236,35	223,63	219,44	181,52	169,15
coproductions minoritaires	12,46	10,05	7,79	9,54	9,24	17,30	11,04	12,28	8,70	9,00
total	171,00	161,45	194,48	217,95	203,88	253,65	234,67	231,71	190,22	178,15

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

En 2014, 0,8 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne payante ont un devis inférieur à 1 M€ (2,3 % en 2013), 50,0 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (40,6 % en 2013), 20,5 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (21,1 % en 2013) et 28,7 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (35,9 % en 2013).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes payantes¹ selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	12	9	12	16	11	12	12	18	12	3
10 M€ à 15 M€	10	15	15	15	14	16	16	14	7	13
7 M€ à 10 M€	17	20	21	25	21	24	24	22	27	19
5 M€ à 7 M€	20	12	21	11	16	30	26	21	17	22
4 M€ à 5 M€	6	7	9	17	9	16	10	3	10	3
2 M€ à 4 M€	40	35	37	39	43	45	36	41	38	53
1 M€ à 2 M€	20	20	20	17	25	11	13	11	14	8
moins de 1 M€	6	4	5	11	4	7	4	4	3	1
total	131	122	140	151	143	161	141	134	128	122

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Les films à moins de 1 M€ captent 0,1 % des investissements des chaînes payantes dans les films d'initiative française en 2014 (0,2 % en 2013), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 25,9 % (17,7 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ 22,1 % (19,2 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 51,9 % (62,8 % en 2013).

En 2014, 31 films d'initiative française sur les 121 financés par les chaînes payantes monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (25,6 % des films d'initiative française financés). 32 films concentraient ce niveau d'investissements en 2013 (25,0 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes payantes¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
plus de 15 M€	41,87	35,18	42,37	61,33	42,75	48,00	51,13	63,76	45,08	11,37
10 M€ à 15 M€	28,88	32,83	37,96	34,46	37,78	41,83	42,79	35,63	16,73	37,23
7 M€ à 10 M€	28,32	33,49	39,42	47,18	44,11	49,09	45,94	46,70	52,14	39,24
5 M€ à 7 M€	25,41	14,68	27,92	17,64	23,31	44,29	39,30	32,15	23,36	32,88
4 M€ à 5 M€	6,17	6,42	8,91	16,56	8,68	16,86	8,87	2,32	11,58	4,55
2 M€ à 4 M€	21,92	22,24	23,26	25,75	29,45	32,26	29,89	35,50	26,90	41,70
1 M€ à 2 M€	4,81	6,15	6,14	4,43	7,85	3,16	4,85	3,12	5,29	2,08
moins de 1 M€	1,16	0,42	0,71	1,07	0,73	0,87	0,85	0,27	0,45	0,12
total	158,54	151,40	186,68	208,40	194,63	236,35	223,63	219,44	181,52	169,15

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

a. Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 103 films en 2014, soit 39,9 % des films agréés

Les obligations de Canal+, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 18 décembre 2009 (arrivé à échéance le 31 décembre 2014) passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Au moins 75 % des dépenses sont consacrés à la production indépendante. Les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, conformément au décret.

103 films agréés en 2014 font l'objet d'un investissement de Canal+, soit le plus bas niveau de la décennie, pour un montant global de 135,88 M€, en recul de 15,3 % par rapport à 2013. Il s'agit du niveau le plus bas enregistré sur les dix dernières années après 2005 (126,04 M€). En moyenne, la chaîne investit 162,32 M€ par an dans la production de 131 films d'initiative française sur la période 2005-2014. L'investissement de Canal+ augmente de 0,8 % par an en moyenne entre 2005 et 2014.

92 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2014, contre 113 en 2013. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 45,3 % en 2014 (54,1 % en 2013). Sur la période 2005-2014, la chaîne participe à la production de 52,8 % des films d'initiative française agréés. Depuis 2012, la part des films agréés financés par la chaîne était sous la barre des 50 %. C'est la première fois, sur les dix dernières années, qu'elle passe sous la barre des 40 %.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	106	109	127	125	121	133	118	113	113	92
coproductions minoritaires	14	16	13	17	13	22	18	17	13	11
total	120	125	140	142	134	155	136	130	126	103

Source : CNC.

Les investissements de Canal+ couvrent 19,8 % des devis des films que la chaîne finance en 2014, contre 16,7 % en 2013. En moyenne, la chaîne contribue à hauteur de 16,9 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2005 et 2014. 2014 est l'année où le taux de couverture de Canal+ est le plus élevé sur les dix dernières années. Canal+ participe à la production de moins de films mais les finance mieux.

Par rapport à 2013, l'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises recule de 4,6 % à 7,41 M€. En moyenne, Canal+ investit 9,23 M€ par an entre 2005 et 2014 dans le préachat de 15 coproductions minoritaires françaises agréées. En 2014, la chaîne apporte, en moyenne, 0,67 M€ à la production de 11 films minoritaires français, contre 0,60 M€ en 2013 et 0,60 M€ sur la période 2005-2014.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française est également en baisse (-15,9 %) et atteint 128,48 M€ pour un nombre de films en recul (-18,6 %, soit -21 films). L'apport moyen de la chaîne par film d'initiative française progresse en 2014 pour s'établir à 1,40 M€ (1,35 M€ en 2013). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 80 000 € et 4,13 M€ en 2014 (entre 157 000 € et 5,50 M€ en 2013).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	115,24	128,97	153,29	167,10	157,25	179,03	173,12	175,67	152,68	128,48
coproductions minoritaires	10,80	9,35	6,98	6,86	7,55	15,53	9,35	10,76	7,76	7,41
total	126,04	138,32	160,28	173,96	164,79	194,57	182,47	186,43	160,44	135,88

Source : CNC.

En 2014, parmi les 92 films d'initiative française préachetés par Canal+, tous ont été achetés par la chaîne pour la première diffusion cryptée.

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2014, la chaîne achète 62,4 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (69,9 % en 2013). Elle préachète également 1,7 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (1,9 % en 2013) et 100 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€ (comme en 2013). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 41 des 142 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2014 (46 sur 133 en 2013).

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2014						
films agréés	59	83	25	33	3	203
dont préachetés par Canal+	1	40	19	29	3	92
%	1,7	48,2	76,0	87,9	100,0	45,3
2013						
films agréés	54	79	28	36	12	209
dont préachetés par Canal+	1	45	23	32	12	113
%	1,9	57,0	82,1	88,9	100,0	54,1

Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 6,48 M€ en 2014, contre 7,76 M€ en 2013. Ce recul s'explique par la hausse du nombre de films à moins de 4 M€ dans la population des films soutenus par la chaîne : 44,6 % des films financés par Canal+ en 2014 ont un devis inférieur à 4 M€, contre 40,7 % en 2013. Entre 2005 et 2014, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ recule, en moyenne, de 0,4 % par an.

En moyenne, Canal+ couvre 21,6 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2014, contre 17,4 % en 2013. Sur les dix dernières années, c'est la première fois que le taux de couverture de la chaîne dépasse la barre des 20 %.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen (M€)	6,74	6,95	7,16	8,58	6,72	7,19	7,51	7,87	7,76	6,48
taux de couverture (%)	16,1	17,0	16,9	15,6	19,3	18,7	19,5	19,7	17,4	21,6

Source : CNC.

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2014, figurent 25 premiers films, soit 27,2 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (28,3 % en 2013) et huit deuxièmes films, soit 8,7 % (17,7 % en 2013).

b. Les préachats de Ciné+

Ciné+ participe au financement de 83 films en 2014, soit 22 films de moins qu'en 2013

Les obligations de Ciné+ en matière de financement de la production de films cinématographiques : Le groupement de services Ciné+ doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce qu'au moins 28,4 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, conformément au décret.

En 2014, Ciné+ investit 14,87 M€ (-18,2 %) dans 83 films dont 72 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ recule à 13,96 M€ (-19,0 %), pour un nombre de films également en baisse (-21,7 %).

Ciné+ finance parallèlement 11 films de coproduction à majorité étrangère en 2014, contre 13 en 2013. 0,91 M€ sont consacrés à ces films (-3,4 % par rapport à 2013).

72 films d'initiative française ont été préachetés par Ciné+ en 2014, contre 92 en 2013. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 35,5 % en 2014 (44,0 % en 2013), soit le plus bas niveau de la décennie. Sur la période 2005-2014, la chaîne participe à la production de 45,4 % des films d'initiative française agréés.

Nombre de films préachetés par Ciné+

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	65	57	78	89	103	121	100	106	92	72
coproductions minoritaires	2	2	4	8	9	18	13	15	13	11
total	67	59	82	97	112	139	113	121	105	83

Source : CNC.

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,7 % des devis des films financés en 2014, 2,5 % en 2013. En moyenne, Ciné+ contribue à hauteur de 2,7 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2005 et 2014.

En 2014, l'engagement financier de Ciné+ dans les coproductions minoritaires françaises recule de 3,4 %. Le montant reste toutefois élevé se situant au-dessus de la moyenne de la décennie. En moyenne, Ciné+ investit 0,71 M€ par an entre 2005 et 2014 dans le préachat

de coproductions minoritaires françaises agréées. La chaîne finance 1,1 % des devis des films concernés en 2014, contre 1,1 % en 2013 et 1,2 % en moyenne sur les dix dernières années. L'apport moyen de la chaîne dans les coproductions minoritaires progresse de 14,2 % à 82,9 K€.

L'apport moyen de Ciné+ par film d'initiative française progresse en 2014 pour s'établir à 193,8 K€ (187,2 K€ en 2013). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 15 000 € et 455 000 € en 2014 (entre 20 000 € et 606 000 € en 2013).

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	11,77	9,22	13,46	16,21	19,04	21,76	23,04	23,17	17,23	13,96
coproductions minoritaires	0,13	0,10	0,44	0,58	0,93	1,24	0,89	0,98	0,94	0,91
total	11,90	9,32	13,90	16,79	19,96	23,01	23,93	24,14	18,17	14,87

Source : CNC.

En 2013, Ciné+ consacre 1,60 M€ à l'achat de la première diffusion payante de 10 films d'initiative française (1,04 M€ pour huit films en 2013). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 159,6 K€, contre 130,1 K€ en 2013. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 11,4 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2014, contre 6,0 % en 2013. Pour les 62 autres films d'initiative française financés en 2014 (84 films en 2013), Ciné+ préachète la deuxième diffusion payante. La chaîne consacre, en moyenne, 199,3 K€ par film à ces préachats (192,7 K€ en 2013).

Ciné+ intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur à 4 M€. Elle préachète 65,6 % d'entre eux en 2014, contre 72,4 % en 2013. En 2014, 70,5 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€ (74,1 % en 2013).

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2014						
films agréés	59	83	25	33	3	203
dont préachetés par Ciné+	-	27	14	23	3	67
%	-	32,5	56,0	69,7	100,0	33,0
2013						
films agréés	54	79	28	36	12	209
dont préachetés par Ciné+	2	35	21	26	8	92
%	3,7	44,3	75,0	72,2	66,7	44,0

Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 6,52 M€ en 2014, contre 6,93 M€ en 2013. Entre 2005 et 2014, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par la chaîne augmente, en moyenne, de 2,4 % par an. La chaîne couvre, en moyenne, 3,0 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2014 (2,7 % en 2013 et 2,9 % sur la décennie).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen (M€)	5,26	5,51	6,68	6,09	6,01	7,06	7,90	7,54	6,93	6,52
taux de couverture (%)	3,4	2,9	2,6	3,0	3,1	2,5	2,9	2,9	2,7	3,0

Source : CNC.

Ciné+ préachète 21 premiers films et neuf deuxièmes films d'initiative française en 2014 (24 premiers films et 20 deuxièmes films en 2013).

c. Les préachats de OCS (Orange cinéma séries)

OCS finance 41 films en 2014, soit 23 films de plus qu'en 2013

Les obligations d'OCS : OCS regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (OCS Max, OCS City, OCS Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (OCS Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 10 novembre 2009 arrivé à échéance le 31 décembre 2013.

A compter du 1^{er} janvier 2014, conformément à la convention signée avec le CSA, le groupement de services OCS doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 27 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 2,25 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés est supérieur à un million cinq cent mille. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 1,90 € H.T. lorsque ce nombre est supérieur à un million cinq cent mille. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

OCS s'est engagé à ce que sa contribution ne soit pas inférieure à 179 M€ dans la production d'œuvres cinématographiques européennes dont 145 M€ dans des œuvres EOF sur cinq ans (de 2014 à 2018).

En outre, OCS s'engage à ce qu'au moins 30 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 6,5 M€ et doit s'attacher à avoir une attention particulière pour les films ayant un devis inférieur ou égal à 4 M€. OCS est parallèlement soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

OCS finance 41 films agréés en 2014, dont 39 d'initiative française (18 films tous d'initiative française en 2013), pour un montant total de 27,15 M€ (11,56 M€ en 2013).

Nombre de films préachetés par OCS

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	3	12	24	18	15	18	39
coproductions minoritaires	-	1	2	2	3	-	2
total	3	13	26	20	18	18	41

Source : CNC.

Le groupe investit 26,47 M€ dans les films d'initiative française en 2014 (+128,9 % par rapport à 2013) dont 22,35 M€ pour les droits de première fenêtre payante de 20 films (9,36 M€ pour neuf films en 2013) et 4,13 M€ pour les droits de deuxième fenêtre de 19 films (2,21 M€ pour neuf films en 2013).

L'apport moyen d'OCS par film d'initiative française progresse en 2014 pour s'établir à 678,8 K€ (642,4 K€ en 2013). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 100 000 € et 3,30 M€ en 2014 (entre 30 000 € et 2,07 M€ en 2013).

Investissements de OCS en préachats (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	4,93	6,49	22,85	19,72	17,97	11,56	26,47
coproductions minoritaires	-	0,73	0,53	0,71	0,55	-	0,68
total	4,93	7,22	23,38	20,43	18,52	11,56	27,15

Source : CNC.

OCS préachète 19,2 % des films d'initiative française en 2014, contre 8,6 % en 2013. La chaîne intervient exclusivement dans des films aux devis supérieurs à 1 M€ et concentre 68,4 % de ses investissements sur des films dont le devis est compris entre 2 M€ et 7 M€. Cette part s'élevait à 65,0 % en 2013.

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2014						
films agréés	59	83	25	33	3	203
dont préachetés par OCS	-	20	11	8	0	39
%	-	24,1	44,0	24,2	0,0	19,2
2013						
films agréés	54	79	28	36	12	209
dont préachetés par OCS	-	4	9	4	1	18
%	-	5,1	32,1	11,1	8,3	8,6

Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS s'établit à 5,60 M€ en 2014, contre 6,58 M€ en 2013. Par rapport à 2013, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS diminue de 14,9 %. En moyenne, OCS couvre 12,1 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2014, contre 9,8 % en 2013.

Devis moyen des films d'initiative française financés par OCS (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
devis moyen (M€)	12,48	5,77	5,18	8,51	6,81	6,58	5,60
taux de couverture (%)	13,2	9,4	18,4	12,9	17,6	9,8	12,1

Source : CNC.

Parmi les 39 films d'initiative française préachetés par OCS en 2014, 12 sont des premiers films (trois en 2013) et quatre des deuxièmes films (comme en 2013).

E. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services privés de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils diffusent plus de 52 œuvres cinématographiques par an, doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Pour France Télévisions (France 2, France 3 et France 4), le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à des dépenses pour des œuvres européennes est fixé à 3,5%.

Les investissements comptabilisés pris en compte sont les achats et préachats de droits de diffusion, les investissements en parts de coproduction (ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet, celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué), les versements à un fonds pour la distribution en salles et les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles et malvoyantes.

Lorsque le chiffre d'affaires de l'éditeur de service atteint 75 M€, sa contribution doit inclure des dépenses de préachats ou de coproduction, dans des proportions fixées dans les conventions ; au-delà de 150 M€ de chiffre d'affaires, l'éditeur ne peut pas déclarer ses dépenses d'achat de droits de diffusion autres que de préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales. 75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Compte tenu de leurs chiffres d'affaires, sont soumis aux obligations de préfinancement de la production d'œuvres cinématographiques : France 2, France 3, M6, TF1 (ces quatre chaînes pour l'intégralité de leurs obligations), TMC, W9 et D8 (cette dernière par engagement conventionnel).

Les mêmes obligations (au moins 3,2% du chiffre d'affaires pour des œuvres européennes dont au moins 2,5% de ce même chiffre d'affaires pour des œuvres d'expression originale française) s'appliquent aux chaînes payantes « non cinéma » qui diffusent plus de 52 films par an.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes en clair financent 104 films au total dont 93 d'initiative française (100 films dont 88 d'initiative française en 2013). 71 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair (78 films en 2013), 21 films sont financés simultanément par deux diffuseurs en clair (10 films en 2013) et un film par trois chaînes en clair (aucun en 2013).

Nombre de films financés par les chaînes en clair¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	89	75	98	92	77	103	116	96	88	93
coproductions minoritaires	10	9	6	7	10	19	10	15	12	11
total	99	84	104	99	87	122	126	111	100	104

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique progressent de 11,5 % en 2014 à 113,22 M€ pour un nombre de films en hausse de 4,0 % (+4 films). Leur intervention est toutefois inférieure à la moyenne constatée sur les dix dernières années (122,49 M€ investis par an en moyenne entre 2005 et 2014).

Les interventions des chaînes en clair augmentent de 11,2 % sur les films d'initiative française (107,50 M€ en 2014, contre 96,69 M€ en 2013) et de 17,8 % sur les coproductions minoritaires françaises (5,72 M€ en 2014, contre 4,86 M€ en 2013). Dans le même temps, le nombre de films d'initiative française préfinancés progresse de 5,7 % (93 films en 2014, contre 88 films en 2013), celui des coproductions minoritaires baisse de 8,3 % (11 films en 2014, contre 12 films en 2013).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	115,00	96,16	121,51	140,34	106,33	125,33	142,26	121,13	96,69	107,50
coproductions minoritaires	4,45	5,75	3,42	3,90	5,05	10,74	3,40	6,77	4,86	5,72
total	119,45	101,91	124,92	144,24	111,38	136,07	145,66	127,90	101,54	113,22

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2014, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 62,8 % par des préachats de droits de diffusion (64,6 % en 2013). La part des apports en coproduction est en légère hausse à 37,2 % (35,4 % en 2013).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 24 premiers films et 11 deuxièmes films (respectivement 28 et 13 films en 2013).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
préachats	81,45	71,51	84,97	102,61	74,44	91,62	96,97	79,93	65,55	71,14
apports en coproduction	37,99	30,40	39,96	41,64	36,94	44,45	48,69	47,97	35,99	42,08
total	119,45	101,91	124,92	144,24	111,38	136,07	145,66	127,90	101,54	113,22

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Aucun des films d'initiative française financés par au moins une chaîne en clair en 2014 a un devis inférieur à 1 M€ (4,5 % en 2013), 43,0 % ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (33,0 % en 2013), 22,6 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (21,6 % en 2013) et 34,4 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (40,9 % en 2013).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes en clair¹ selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	12	9	12	17	11	12	12	18	11	3
10 M€ à 15 M€	10	14	13	13	14	14	15	12	5	12
7 M€ à 10 M€	17	19	17	22	17	22	21	19	20	17
5 M€ à 7 M€	19	9	15	8	8	17	22	20	14	18
4 M€ à 5 M€	6	3	8	10	3	10	8	2	5	3
2 M€ à 4 M€	17	13	23	14	18	19	25	21	24	36
1 M€ à 2 M€	7	6	6	4	5	4	8	1	5	4
moins de 1 M€	1	2	4	4	1	5	5	3	4	-
total	89	75	98	92	77	103	116	96	88	93

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les films à moins de 1 M€ ne mobilisent donc aucun investissement des chaînes en clair dans les films d'initiative française en 2014 (0,4 % en 2013), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 19,3 % (14,4 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ 19,5 % (14,5 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 61,2 % (70,8 % en 2013).

En 2014, 22 films d'initiative française sur les 93 financés par les chaînes en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (23,7 % des films d'initiative française financés). 16 films concentraient ce niveau d'investissements en 2013 (18,2 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	29,41	22,32	32,85	54,01	31,91	36,93	39,25	43,49	34,95	8,70
10 M€ à 15 M€	23,87	23,18	26,98	28,69	29,45	25,93	34,75	21,26	10,85	31,75
7 M€ à 10 M€	26,50	30,40	25,56	33,90	25,87	28,67	29,09	24,91	22,68	25,37
5 M€ à 7 M€	19,36	9,55	15,70	7,32	7,33	15,65	18,24	19,76	11,03	18,38
4 M€ à 5 M€	5,05	2,45	7,05	7,65	2,01	5,79	4,29	0,84	2,94	2,60
2 M€ à 4 M€	8,10	6,25	10,82	6,30	8,08	10,00	13,31	9,78	12,41	19,50
1 M€ à 2 M€	2,40	1,56	1,60	1,20	1,53	1,11	2,22	0,30	1,47	1,20
moins de 1 M€	0,30	0,45	0,95	1,27	0,15	1,26	1,12	0,80	0,35	-
total	115,00	96,16	121,51	140,34	106,33	125,33	142,26	121,13	96,69	107,50

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

a. Les investissements des chaînes publiques en clair

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes publiques en clair financent 75 films (29,1 % des films agréés) dont 65 d'initiative française, soit 32,0 % d'entre eux (73 films dont 61 d'initiative française en 2013). En 2014, aucun film est financé simultanément par deux diffuseurs publics en clair, un film était dans ce cas en 2013.

Nombre de films financés par les chaînes publiques en clair¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	62	49	65	64	58	79	82	66	61	65
coproductions minoritaires	9	8	5	7	9	17	9	13	12	10
total	71	57	70	71	67	96	91	79	73	75

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France O.

Les investissements des chaînes publiques en clair dans la production cinématographique progressent de 14,9 % à 57,12 M€ en 2014, pour un nombre de films en hausse de 2,7 % (+2 films). Leur intervention se situe, malgré tout, à un niveau bien inférieur à la moyenne constatée sur les dix dernières années (62,28 M€ investis par an en moyenne entre 2005 et 2014).

Les financements des chaînes publiques en clair augmentent de 17,1 % sur les films d'initiative française (52,53 M€ en 2014, contre 44,87 M€ en 2013). Le nombre de films d'initiative française préfinancés progresse également (+6,6 %, soit +4 films). A l'inverse, les investissements des chaînes publiques en clair reculent dans les coproductions minoritaires françaises (-5,5 % à 4,59 M€ en 2014). Elles participent à la production de 10 films à majorité étrangère (12 films en 2013, soit -16,7 %).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	55,95	44,96	59,03	66,27	54,12	64,94	75,05	64,04	44,87	52,53
coproductions minoritaires	4,22	3,85	2,12	3,90	2,65	6,94	3,30	4,65	4,86	4,59
total	60,17	48,81	61,15	70,17	56,77	71,88	78,35	68,69	49,72	57,12

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France O.

En 2014, les investissements des chaînes publiques en clair sont constitués à 49,9 % par des préachats de droits de diffusion (51,8 % en 2013). La part des apports en coproduction est en légère hausse à 50,1 % (48,2 % en 2013). Sur les dix dernières années, c'est la première fois que les apports en coproductions sont supérieurs aux préachats.

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes publiques en clair participent au financement de 17 premiers films et six deuxièmes films (respectivement 22 et neuf films en 2013).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
préachats	33,55	28,56	34,85	41,50	31,57	38,76	41,63	35,97	25,76	28,53
apports en coproduction	26,63	20,25	26,30	28,68	25,20	33,13	36,72	32,71	23,96	28,59
total	60,17	48,81	61,15	70,17	56,77	71,88	78,35	68,69	49,72	57,12

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France O.

Les chaînes publiques investissent davantage dans des films à petit budget. En 2014, aucun des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair a un devis inférieur à 1 M€ (6,6 % en 2013), 55,4 % ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (44,3 % en 2013), 21,5 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (19,7 % en 2013) et 23,1 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (29,5 % en 2013).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes publiques en clair¹ selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	3	2	3	5	6	6	4	9	3	1
10 M€ à 15 M€	3	9	7	7	9	7	5	6	2	2
7 M€ à 10 M€	10	8	7	13	10	17	17	15	13	12
5 M€ à 7 M€	15	7	13	7	6	13	18	15	8	11
4 M€ à 5 M€	6	3	4	10	3	9	7	1	4	3
2 M€ à 4 M€	17	12	21	14	18	18	21	16	22	32
1 M€ à 2 M€	7	6	6	4	5	4	6	1	5	4
moins de 1 M€	1	2	4	4	1	5	4	3	4	-
total	62	49	65	64	58	79	82	66	61	65

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France O.

Les films à moins de 1 M€ ne mobilisent aucun investissement des chaînes publiques dans les films d'initiative française en 2014 (0,8 % en 2013), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 37,2 % (29,2 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ 24,4 % (19,4 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 38,5 % (50,6 % en 2013). Les investissements des chaînes publiques dans la production cinématographique apparaissent plus diversifiés que ceux des chaînes privées en clair.

En 2014, 20 films d'initiative française sur les 61 financés par les chaînes publiques en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (30,8 % des films d'initiative française financés). 16 films concentraient ce niveau d'investissements en 2013 (26,2 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	5,99	5,50	8,90	16,70	9,80	9,08	9,40	14,30	5,75	1,70
10 M€ à 15 M€	8,80	11,85	13,10	10,30	14,80	8,60	8,15	7,40	2,25	2,30
7 M€ à 10 M€	10,85	11,20	10,10	16,40	12,75	18,70	21,55	18,20	14,70	16,20
5 M€ à 7 M€	14,46	6,10	11,30	6,45	5,00	11,50	16,05	13,60	6,15	10,20
4 M€ à 5 M€	5,05	2,45	3,45	7,65	2,01	5,59	4,10	0,70	2,54	2,60
2 M€ à 4 M€	8,10	5,85	9,63	6,30	8,08	9,10	12,60	8,74	11,65	18,33
1 M€ à 2 M€	2,40	1,56	1,60	1,20	1,53	1,11	2,10	0,30	1,47	1,20
moins de 1 M€	0,30	0,45	0,95	1,27	0,15	1,26	1,10	0,80	0,35	-
total	55,95	44,96	59,03	66,27	54,12	64,94	75,05	64,04	44,87	52,53

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France O.

b. Les investissements des chaînes privées en clair

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes privées en clair ont financé 32 films au total dont 31 d'initiative française (27 films, tous d'initiative française en 2013). 11 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne privée en clair (18 films en 2013) et 20 films sont financés simultanément par deux diffuseurs privés en clair (neuf films en 2013). Parmi ces 20 films, sept sont financés par TF1 et TMC (dont un pour deux diffusions sur TF1 et une sur TMC), sept par M6 et W9 (dont un pour deux diffusions sur M6 et une sur W9), trois par TF1 et HD1, deux par TF1 et D8. Le dernier, *la Famille Bélier* de Eric Lartigau, est financé par M6 et D8 pour les deuxièmes et troisièmes diffusions, la première diffusion étant pré-achetée par France 2.

Nombre de films financés par les chaînes privées en clair¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	27	28	33	28	20	25	34	33	27	31
coproductions minoritaires	1	1	1	-	1	2	1	2	-	1
total	28	29	34	28	21	27	35	35	27	32

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : D8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes privées en clair dans la production cinématographique progressent de 8,3 % en 2014 à 56,10 M€, pour un nombre de films en hausse de 18,5 % (+5 films). Leur intervention est toutefois inférieure à la moyenne constatée sur les dix dernières années (60,35 M€ par an en moyenne entre 2005 et 2014).

Les investissements des chaînes privées en clair augmentent de 6,1 % sur les films d'initiative française (54,97 M€ en 2014, contre 51,82 M€ en 2013). Le nombre de films d'initiative française préfinancés progresse de 14,8 % sur la même période. Les chaînes privées en clair investissent dans un seul film minoritaire français, *la Véritable Histoire des petits rats de l'Opéra* de Eric Summer et Eric Warin.

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	59,05	51,20	62,48	74,07	52,21	60,39	67,21	57,10	51,82	54,97
coproductions minoritaires	0,23	1,90	1,30	-	2,40	3,80	0,10	2,12	-	1,13
total	59,27	53,10	63,78	74,07	54,61	64,19	67,31	59,22	51,82	56,10

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : D8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2014, les investissements des chaînes privées en clair sont constitués à 76,0 % par des préachats de droits de diffusion (76,8 % en 2013). La part des apports en coproduction augmente à 24,0 % (23,2 % en 2013).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes privées en clair participent au financement de sept premiers films et cinq deuxièmes films (respectivement six et quatre films en 2013).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
préachats	47,91	42,95	50,12	61,11	42,87	52,87	55,34	43,96	39,79	42,61
apports en coproduction	11,37	10,15	13,66	12,96	11,74	11,33	11,97	15,26	12,03	13,49
total	59,27	53,10	63,78	74,07	54,61	64,19	67,31	59,22	51,82	56,10

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : D8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2014, aucun des films d'initiative française financés par au moins une chaîne privée en clair n'affiche un devis inférieur à 2 M€ (comme en 2013), 12,9 % ont un devis compris entre 2 M€ et 4 M€ (7,4 % en 2013), 22,6 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (25,9 % en 2013) et 64,5 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (66,7 % en 2013). L'essentiel des investissements des chaînes privées en clair sont destinés à des films à devis élevé.

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes privées en clair¹ selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	9	7	9	12	6	7	8	11	8	2
10 M€ à 15 M€	7	6	6	6	5	7	10	7	3	11
7 M€ à 10 M€	7	11	10	9	7	5	4	4	7	7
5 M€ à 7 M€	4	3	2	1	2	4	4	5	6	7
4 M€ à 5 M€	-	-	4	-	-	1	1	1	1	-
2 M€ à 4 M€	-	1	2	-	-	1	4	5	2	4
1 M€ à 2 M€	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
moins de 1 M€	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
total	27	28	33	28	20	25	34	33	27	31

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : D8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les films de 2 M€ à 4 M€ mobilisent 2,1 % des investissements des chaînes privées en clair dans les films d'initiative française en 2014 (1,5 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ en mobilisent 14,9 % (10,2 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 83,0 % (88,3 % en 2013). Les investissements des chaînes privées en clair sont particulièrement concentrés sur les films à devis élevé.

En 2014, huit films d'initiative française sur les 31 financés par les chaînes privées en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (25,8 % des films d'initiative française financés). Six films concentraient ce niveau d'investissements en 2013 (22,2 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes privées en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	23,42	16,82	23,95	37,31	22,11	27,85	29,85	29,19	29,20	7,00
10 M€ à 15 M€	15,07	11,33	13,88	18,39	14,65	17,33	26,60	13,86	8,60	29,45
7 M€ à 10 M€	15,65	19,20	15,46	17,50	13,12	9,97	7,54	6,71	7,98	9,17
5 M€ à 7 M€	4,90	3,45	4,40	0,87	2,33	4,15	2,19	6,16	4,88	8,18
4 M€ à 5 M€	-	-	3,60	-	-	0,20	0,19	0,14	0,40	-
2 M€ à 4 M€	-	0,40	1,19	-	-	0,90	0,71	1,04	0,76	1,17
1 M€ à 2 M€	-	-	-	-	-	-	0,12	-	-	-
moins de 1 M€	-	-	-	-	-	-	0,02	-	-	-
total	59,05	51,20	62,48	74,07	52,21	60,39	67,21	57,10	51,82	54,97

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : D8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

c. Les investissements de TF1

En 2014, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent 13 films, tous d'initiative française (14 films, tous d'initiative française en 2013). Ses investissements reculent de 25,9 % par rapport à 2013 et atteignent 27,72 M€, soit le niveau le plus bas de la décennie. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En dix ans, les investissements de TF1 diminuent, en moyenne, de 5,6 % par an.

71,2 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2014 (76,3 % en 2013).

TF1 consacre, en moyenne, 2,13 M€ à chaque film dans lequel elle investit (2,67 M€ en 2013). Ses investissements couvrent, en moyenne, 21,7 % du devis des films que la chaîne finance (14,9 % en 2013), soit le niveau le plus haut des dix dernières années. Ses apports par film s'échelonnent entre 1,40 M€ et 3,30 M€ (entre 0,90 M€ et 4,60 M€ en 2013).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen peu élevé au regard de la décennie à 9,84 M€ en 2014, contre 17,92 M€ en 2013 et 15,12 M€ sur la période 2005-2014. Entre

2005 et 2014, le devis moyen des films financés par la chaîne diminue, en moyenne, de 5,9 % par an.

TF1 finance des films aux devis relativement élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2014 sont compris entre 5,09 M€ et 13,87 M€ (entre 6,49 M€ et 49,01 M€ en 2013).

En 2014, TF1 ne coproduit aucun premier film et quatre deuxièmes films (trois premiers films et un deuxième film en 2013). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation (comme en 2013) et aucun documentaire (comme en 2013).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	20	22	20	20	13	20	17	17	14	13
dont FIF*	20	21	20	20	13	19	17	16	14	13
préachats (M€)	38,08	35,60	32,45	44,50	29,46	40,05	42,29	25,45	28,55	19,75
apports en coproduction (M€)	8,57	8,50	8,65	8,41	7,70	8,78	9,53	8,74	8,85	7,97
investissements totaux (M€)	46,65	44,10	41,10	52,91	37,16	48,83	51,82	34,19	37,40	27,72
inv. moyen par film (M€)	2,33	2,00	2,06	2,65	2,86	2,44	3,05	2,01	2,67	2,13
devis des films (M€)	340,09	384,20	224,72	395,66	195,58	284,63	263,66	223,29	250,85	127,94
devis moyen des films (M€)	17,00	17,46	11,24	19,78	15,04	14,23	15,51	13,13	17,92	9,84
taux de couverture (%)	13,7	11,5	18,3	13,4	19,0	17,2	19,7	15,3	14,9	21,7

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

d. Les investissements de M6

En 2014, les apports de M6 dans la production agréée concernent 11 films dont 10 d'initiative française (cinq films, tous d'initiative française en 2013). A 23,08 M€ (soit le plus haut niveau de la décennie), ses apports sont multipliés par plus de deux par rapport à l'année précédente (+120,2 %). Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 2005 et 2014, les investissements de M6 augmentent, en moyenne, de 6,9 % par an.

M6 consacre 79,2 % de ses investissements à des préachats en 2014 (78,7 % en 2013). M6 investit, en moyenne, 2,10 M€ par film, avec un minimum de 0,75 M€ et un maximum de 3,70 M€. En 2013, l'apport moyen de la chaîne s'établissait également à 2,10 M€, avec des montants par film s'échelonnant entre 0,80 M€ et 4,70 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 15,83 M€ en 2014, contre 20,40 M€ en 2013. En dix ans, ce devis moyen progresse de 5,3 % par an en moyenne.

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2014 sont compris entre 6,23 M€ et 51,46 M€ (entre 5,02 M€ et 59,60 M€ en 2013). Les apports de M6 couvrent en moyenne 13,3 % du devis des films financés, contre 10,3 % en 2013.

En 2014, M6 coproduit cinq premiers films et un deuxième film (deux premiers films et un deuxième film en 2013). Elle finance un film d'animation (comme en 2013) et aucun film documentaire (comme en 2013).

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	9	7	15	10	8	6	9	12	5	11
dont FIF*	8	7	14	10	7	5	9	11	5	10
préachats (M€)	9,83	7,35	17,67	16,61	12,93	11,97	11,27	16,10	8,25	18,28
apports en coproduction (M€)	2,80	1,65	5,01	4,55	4,04	2,55	2,44	5,93	2,23	4,80
investissements totaux (M€)	12,63	9,00	22,68	21,16	16,97	14,52	13,71	22,03	10,48	23,08
inv. moyen par film (M€)	1,40	1,29	1,51	2,12	2,12	2,42	1,52	1,84	2,10	2,10
devis des films (M€)	89,14	44,30	215,53	153,06	87,64	86,43	103,24	187,33	102,01	174,08
devis moyen des films (M€)	9,90	6,33	14,37	15,31	10,95	14,41	11,47	15,61	20,40	15,83
taux de couverture (%)	14,2	20,3	10,5	13,8	19,4	16,8	13,3	11,8	10,3	13,3

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

e. Les investissements de France 2 et France 3

Les financements de France 2 et France 3 dans la production agréée augmentent de 20,3 % par rapport à 2013 à 50,52 M€ et se répartissent sur 60 films en 2014 (48 films en 2013). La hausse des investissements s'établit à +16,9 % pour France 2 et à +24,3 % pour France 3. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

En 2014, France 2 finance 27 films dont 25 d'initiative française (24 films dont 22 d'initiative française en 2013) à hauteur de 26,85 M€ (22,96 M€ en 2013). Entre 2005 et 2014, les investissements de France 2 reculent en moyenne de 1,1 % par an.

51,7 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion (52,2 % en 2013), soit le plus bas niveau de la décennie. En 2014, France 2 consacre, en moyenne, 0,99 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,96 M€ en 2013). Ses investissements couvrent les devis à hauteur de 15,4 % (12,6 % en 2013), soit le plus haut niveau des dix dernières années. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 1,90 M€ (entre 0,03 M€ et 2,25 M€ en 2013).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 6,47 M€ en 2014, contre 7,61 M€ en 2013. Entre 2005 et 2014, le devis moyen des films coproduits par la chaîne diminue, en moyenne, de 1,1 % par an.

France 2 finance des films aux devis variés : aucun film à moins de 2 M€ (un film en 2013), neuf films dont le devis est compris entre 2 M€ et 4 M€ (six en 2013), sept films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (comme en 2013) et 11 films à devis supérieur ou égal à 7 M€ (10 en 2013).

En 2014, France 2 préfinance sept premiers films et un deuxième film (y compris les films à majorité étrangère). En 2013, la chaîne investissait dans six premiers films et cinq deuxième films. France 2 ne finance aucun film documentaire (un film en 2013) et aucun film d'animation en 2014 (comme en 2012).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	32	28	27	33	28	35	40	35	24	27
dont FIF*	30	24	27	31	28	30	37	32	22	25
préachats (M€)	17,82	18,48	19,02	24,97	18,57	20,88	23,38	20,92	12,00	13,88
apports en coproduction (M€)	11,89	10,50	12,09	14,33	12,01	14,46	19,57	18,26	10,97	12,98
investissements totaux (M€)	29,71	28,98	31,10	39,30	30,58	35,34	42,95	39,18	22,96	26,85
inv. moyen par film (M€)	0,93	1,04	1,15	1,19	1,09	1,01	1,07	1,12	0,96	0,99
devis des films (M€)	229,14	220,15	236,24	333,14	265,29	336,52	395,22	348,64	182,64	174,78
devis moyen des films (M€)	7,16	7,86	8,75	10,10	9,47	9,61	9,88	9,96	7,61	6,47
taux de couverture (%)	13,0	13,2	13,2	11,8	11,5	10,5	10,9	11,2	12,6	15,4

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 33 films agréés en 2014 dont 30 d'initiative française (24 films dont 22 d'initiative française en 2013). Sa contribution s'établit à 23,67 M€, contre 19,04 M€ en 2013 (+24,3 %). Entre 2005 et 2014, les investissements de France 3 reculent, en moyenne, de 0,3 % par an.

53,0 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2014 (56,4 % en 2013). La chaîne consacre, en moyenne, 0,72 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,79 M€ en 2013). Ses investissements couvrent 16,9 % des devis des films financés (13,6 % en 2013), soit le plus haut niveau de la décennie. Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,25 M€ et 1,70 M€ (entre 0,15 M€ et 2,00 M€ en 2013).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 4,23 M€ en 2014 (5,84 M€ en 2013), soit un niveau particulièrement bas au regard des dix dernières années (7,63 M€ en moyenne sur la période 2005-2014). Entre 2005 et 2014, le devis moyen des films financés par la chaîne recule, en moyenne, de 5,8 % par an.

France 3 finance des films aux devis relativement variés : aucun film à moins de 1 M€ (comme en 2013), 21 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (12 en 2013), sept films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (cinq en 2013) et cinq films à devis supérieur ou égal à 7 M€ (sept en 2013).

En 2014, France 3 coproduit huit premiers films et quatre deuxièmes films (y compris les films à majorité étrangère). En 2013, la chaîne finançait neuf premiers films et deux deuxièmes films. France 3 investit dans trois films d'animation en 2014 (aucun en 2013) et dans deux films documentaires (un en 2013).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	27	15	25	28	19	31	31	26	24	33
dont FIF*	25	15	24	26	19	29	29	25	22	30
préachats (M€)	13,51	8,03	13,10	14,84	10,33	14,02	15,40	12,01	10,74	12,55
apports en coproduction (M€)	10,71	6,58	10,40	11,76	8,03	12,25	12,15	10,21	8,30	11,12
investissements totaux (M€)	24,21	14,60	23,49	26,60	18,35	26,27	27,55	22,21	19,04	23,67
inv. moyen par film (M€)	0,90	0,97	0,94	0,95	0,97	0,85	0,89	0,85	0,79	0,72
devis des films (M€)	196,26	138,70	213,14	289,65	163,05	233,83	246,36	174,94	140,05	139,75
devis moyen des films (M€)	7,27	9,25	8,53	10,34	8,58	7,54	7,95	6,73	5,84	4,23
taux de couverture (%)	12,3	10,5	11,0	9,2	11,3	11,2	11,2	12,7	13,6	16,9

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

f. Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2014, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 15 films dont 10 d'initiative française (25 films dont 17 d'initiative française en 2013). Il s'agit du plus bas niveau de la décennie après 2008 (14 films financés). Ses investissements reculent de 14,0 % par rapport à 2013 et atteignent 6,60 M€. Entre 2005 et 2014, ils augmentent de 0,6 % par an en moyenne.

31,8 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2014 (38,8 % en 2013). Arte consacre, en moyenne, 0,44 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,31 M€ en 2013), soit le plus haut niveau des dix dernières années. Ses investissements couvrent, en moyenne, 10,3 % du devis (comme en 2013) et ses apports par film s'échelonnent entre 0,30 M€ et 0,50 M€ (entre 0,02 M€ et 0,50 M€ en 2013).

Les films financés par Arte France présentent un devis moyen de 4,26 M€ en 2014, contre 2,98 M€ en 2013. Entre 2005 et 2014, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse, en moyenne, de 3,5 % par an.

En 2014, Arte France finance des films aux devis nettement plus élevés que les années précédentes : les devis des films coproduits par la chaîne sont compris entre 2,08 M€ et 10,38 M€, contre entre 0,20 M€ et 9,18 M€ en 2013.

En 2014, en incluant les films à majorité étrangère, Arte France coproduit deux premiers films et un deuxième film (sept premiers films et deux deuxième films en 2013). Arte France investit dans un film d'animation en 2014 (comme en 2013). Elle ne finance aucun film documentaire (trois en 2013).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	17	16	22	14	22	30	22	19	25	15
dont FIF*	12	12	18	11	13	20	18	10	17	10
préachats (M€)	2,22	2,05	2,74	1,69	2,68	3,86	2,85	2,30	2,98	2,10
apports en coproduction (M€)	4,03	3,18	3,82	2,59	5,17	6,42	5,00	4,25	4,70	4,50
investissements totaux (M€)	6,25	5,23	6,56	4,27	7,84	10,27	7,85	6,55	7,67	6,60
inv. moyen par film (M€)	0,37	0,33	0,30	0,31	0,36	0,34	0,36	0,34	0,31	0,44
devis des films (M€)	52,91	51,07	57,45	33,65	62,94	87,14	57,29	63,44	74,47	63,84
devis moyen des films (M€)	3,11	3,19	2,61	2,40	2,86	2,90	2,60	3,34	2,98	4,26
taux de couverture (%)	11,8	10,2	11,4	12,7	12,5	11,8	13,7	10,3	10,3	10,3

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)

En 2014, 28 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (17 en 2013), tous d'initiative française (17 en 2013). Ces chaînes apportent 5,30 M€ (3,99 M€ en 2013), soit 189,3 K€ par film en moyenne (234,7 K€ en 2013). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 2,1 % des devis des films qu'elles préachètent en 2014, contre 2,3 % en 2013.

L'intervention des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films financés	7	5	17	22	17	28
dont FIF ²	7	5	16	21	17	28
investissements (M€)	0,48	0,85	1,78	3,75	3,99	5,30
dont dans les FIF ²	0,48	0,85	1,68	3,60	3,99	5,30

Source : CNC.

¹ Périmètre de chaînes de la TNT gratuite : D8, France 4, Gulli, HD1, NRJ12, NT1, TMC, W9

² Films d'initiative française.

En 2014, seulement quatre chaînes de la TNT gratuite investissent dans la production cinématographique (cinq chaînes en 2013). D8 préachète 10 films d'initiative française pour 2,40 M€ (six films d'initiative française pour 2,24 M€ en 2013). HD1 préfinance trois films d'initiative française pour 0,30 M€ (aucun investissement en 2013). TMC investit 1,40 M€ dans huit films d'initiative française (cinq films d'initiative française pour 0,70 M€ en 2013). W9 préfinance sept films d'initiative française pour 1,20 M€ (cinq films d'initiative française pour 0,90 M€ en 2013).

L'intervention des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique en 2014¹

	nombre de films	dont FIF ²	investissements (M€)
D8	10	10	2,40
HD1	3	3	0,30
TMC	8	8	1,40
W9	7	7	1,20
total	28	28	5,30

Source : CNC.

¹ Périmètre de chaînes de la TNT gratuite : D8, France 4, Gulli, HD1, NRJ12, NT1, TMC, W9

² Films d'initiative française.

Parmi les 28 films préachetés par les chaînes de la TNT gratuite en 2014, 27 font l'objet d'un financement par une chaîne payante pour la première fenêtre dont 21 également pour la deuxième fenêtre et un pour la troisième fenêtre (*les Porte-flingues* de Tristant Aurouet préacheté par Canal+, Ciné+ et 13^{ème} Rue). Un film financé par une chaîne de la TNT n'est pas préacheté par une chaîne payante en 2014 : *Repas de famille* de Pierre-Henri Salfati (D8). 22 films sont financés par une chaîne historique en clair. Sur ces 22 films, sept font l'objet d'un financement conjoint de TF1 et TMC, sept de M6 et W9, trois de France 2 et D8, trois de TF1 et HD1 et deux de TF1 et D8. Sans tenir compte des investissements des chaînes payantes, six films ne sont financés que par une chaîne en clair de la TNT gratuite, sans chaîne historique : cinq par D8 (*le Convoi* de Frédéric Schoendoerffer, *Et ta sœur ?* de Marion Vernoux, *le Goût des merveilles* de Eric Besnard, *le Nouveau* de Rudi Rosenberg et *Repas de famille* de Pierre-Henri Salfati) et un par TMC (*Machin/machine* de Clovis Cornillac).

F. Les films sans financement de chaîne de télévision

Le nombre de films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision progresse en 2014

En 2014, 77 films d'initiative française (69 en 2013) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 37,9 % des films d'initiative française agréés (33,0 % en 2013). Il s'agit du niveau le plus élevé de la décennie.

32,5 % de ces films sont des premiers films (39,1 % en 2013) et 27,3 % sont des deuxièmes films (17,4 % en 2013). 22,1 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales (18,8 % en 2013). Parmi les 77 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision figurent 31 documentaires (comme en 2013), soit 88,6 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (86,1 % en 2013). 22 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (16 en 2013), soit l'ensemble des films ayant obtenu directement l'agrément de production (76,2 % en 2013).

17 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (15 avant réalisation et deux après réalisation). 30 films étaient dans ce cas en 2013 (21 avant réalisation et neuf après réalisation). Par ailleurs, neuf films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par les SOFICA en 2014 (13 en 2013).

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films agréés sans TV	81	58	63	59	61	63	98	112	109	115
% du total des films agréés	33,8	28,6	27,6	24,6	26,5	24,1	36,0	40,1	40,4	44,6
FIF* sans TV	52	39	39	39	37	38	58	71	69	77
% du total des FIF*	27,8	23,8	21,1	19,9	20,3	18,7	28,0	34,0	33,0	37,9

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

En 2014, la quasi-totalité des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 4 M€ et 75,3 % affichent un devis inférieur à 1 M€ (68,1 % en 2013). *Mune* de Benoît Philippon et Alexandre Heboyan n'est financé par aucune chaîne de télévision ; son devis s'établit à 14,07 M€. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,90 M€ (0,96 M€ en 2013), contre 3,94 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (4,88 M€ en 2013).

Films sans financement de chaîne de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
plus de 7 M€	4	5	7,4	11,4	1	1	2,1	2,8
5 M€ à 7 M€	5	2	18,5	7,7	-	-	-	-
4 M€ à 5 M€	1	-	7,1	-	-	-	-	-
2 M€ à 4 M€	17	12	27,0	15,8	7	4	14,9	6,6
1 M€ à 2 M€	24	27	53,3	77,1	14	14	43,8	63,6
moins de 1 M€	58	72	86,6	98,6	47	58	87,0	98,3
total	109	118	40,4	45,7	69	77	33,0	37,9

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les films d'initiative française sans chaîne de télévision sont largement financés par les producteurs français. Ces derniers couvrent au global 55,8 % des devis de ces films en 2014, 58,1 % en 2013 (29,9 % tous films d'initiative française confondus en 2014 et 29,3 % en 2013). 17,6 % du financement des films d'initiative française sans chaîne de télévision provient des aides publiques (aides sélectives + aides régionales + aides automatiques), contre 22,4 % en 2013 (8,9 % tous films d'initiative française confondus en 2014 et 7,7 % en 2013).

Financement des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
investissements français	44,13	35,89	32,71	46,39	37,47	24,92	52,68	54,75	59,48	62,74
apports des producteurs français ¹	29,91	25,30	24,61	24,60	26,97	17,08	38,47	34,83	38,46	38,71
apports des SOFICA	0,52	0,92	0,20	3,50		0,19	0,80	1,26	1,25	0,90
soutien automatique du CNC ²	1,90	1,15	0,61	0,76	0,97	0,35	0,39	0,85	1,10	0,81
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	8,56	6,18	5,44	4,64	5,90	6,40	10,31	10,98	13,75	11,39
mandats	3,23	2,35	1,86	12,89	3,63	0,92	2,71	6,83	4,91	10,94
investissements étrangers	3,87	8,35	2,45	11,38	1,59	1,17	0,92	1,44	6,76	6,63
dont mandats étrangers (part étrangère)	0,13	0,16	0,16	2,81	0,10	0,02	0,00	0,01	0,54	0,16
total	47,99	44,24	35,16	57,76	39,07	26,10	53,59	56,19	66,24	69,37

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

Les films sans chaîne en clair

En 2014, 54,2 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part recule par rapport à 2013 (57,9 %). Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 1,74 M€ (2,31 M€ en 2013). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 14,07 M€ en 2014 (entre 0,10 M€ et 15,11 M€ en 2013).

Films agréés sans financement de chaînes en clair

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films agréés sans TV en clair	141	119	124	141	143	139	146	168	170	154
% du total des films agréés	58,8	58,6	54,4	58,8	62,2	53,3	53,7	60,2	63,0	59,7
FIF* sans TV en clair	98	89	88	104	105	100	91	113	121	110
% du total des FIF*	52,4	54,3	47,6	53,1	57,7	49,3	44,0	54,1	57,9	54,2

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2014, 39,9 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (38,8 % en 2013). Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne payante s'élève à 0,98 M€ (1,14 M€ en 2013). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 14,07 M€ en 2014 (entre 0,10 M€ et 8,69 M€ en 2013).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films agréés sans TV payante	89	64	71	66	68	75	109	124	128	122
% du total des films agréés	37,1	31,5	31,1	27,5	29,6	28,7	40,1	44,4	47,4	47,3
FIF* sans TV payante	56	42	46	45	39	42	66	75	81	81
% du total des FIF*	29,9	25,6	24,9	23,0	21,4	20,7	31,9	35,9	38,8	39,9

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

G. L'intervention des SOFICA

103 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2014

Définition

Les SOFICA (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les personnes physiques ayant souscrit des parts de SOFICA en 2012 (investissements en 2013) ont bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 36 % (les « rabots » successifs appliqués à l'ensemble des avantages fiscaux sur le revenu ont conduit à une diminution de la réduction d'impôt SOFICA de 48 % à 43 % à partir de la collecte 2011 et de 43 % à 36 % à partir de la collecte 2012), à condition que les SOFICA investissent au moins 10 % de leur collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et de conserver les parts souscrites 5 ans.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées (conventions de développement). Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 103 films agréés en 2014, soit quatre films de plus qu'en 2013. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 330 000 €,

contre 332 200 € en 2013. Il couvre, en moyenne, 7,3 % du devis des films concernés, contre 7,4 % en 2013.

En 2014, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne tous films agréés à 4,52 M€, contre 3,85 M€. Ce devis moyen est en légère hausse par rapport à 2013 (4,48 M€).

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films financés par les SOFICA	78	78	88	97	98	108	104	118	99	103
dont films d'initiative française	70	72	81	86	91	100	93	102	91	89
investissements des SOFICA (M€)	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66	32,89	33,99

Source : CNC.

87,4 % des films financés par les SOFICA en 2014 ont un devis inférieur à 8 M€, contre 87,9 % en 2013. Les films à moins de 4 M€ représentent 65,0 % des films financés par au moins une SOFICA en 2014, contre 56,6 % en 2013. Les SOFICA investissent dans huit films à plus de 10 M€ (six films en 2013), soit 7,8 % des films financés (6,1 % en 2013).

Films financés par les SOFICA selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	4	5	5	13	9	4	2	5	1	2
10 M€ à 15 M€	7	7	11	8	9	8	7	9	5	6
7 M€ à 10 M€	11	7	13	15	17	20	17	17	16	12
5 M€ à 7 M€	13	11	16	12	12	24	22	22	14	14
4 M€ à 5 M€	6	3	8	12	4	12	8	4	7	2
2 M€ à 4 M€	25	29	23	27	35	32	32	39	33	50
1 M€ à 2 M€	10	15	7	8	11	4	14	18	17	8
moins de 1 M€	2	1	5	2	1	4	2	4	6	9
total	78	78	88	97	98	108	104	118	99	103
<i>moins de 8 M€</i>	<i>62</i>	<i>62</i>	<i>64</i>	<i>64</i>	<i>68</i>	<i>90</i>	<i>85</i>	<i>101</i>	<i>87</i>	<i>90</i>

Source : CNC.

En 2014, les films à moins de 8 M€ captent 79,1 % des investissements des SOFICA dans les films agréés, contre 76,2 % en 2013. 41,4 % des montants versés sont alloués à la production des films dont le devis est inférieur à 4 M€ (29,9 % en 2013) et 14,1 % à la production des films à 10 M€ et plus (11,6 % en 2013).

Investissements des SOFICA selon le devis des films financés (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	5,75	7,32	6,55	12,61	7,23	2,50	2,52	3,57	0,30	1,95
10 M€ à 15 M€	4,87	6,43	9,56	6,00	5,67	8,21	5,01	5,71	3,50	2,85
7 M€ à 10 M€	8,22	4,34	10,13	5,14	8,61	11,96	10,19	9,62	9,96	8,02
5 M€ à 7 M€	5,37	5,63	7,96	4,09	4,67	14,39	6,92	9,74	5,19	6,04
4 M€ à 5 M€	1,79	0,66	2,47	4,56	1,21	4,97	2,36	1,25	4,11	1,05
2 M€ à 4 M€	4,71	7,12	3,08	5,26	7,91	7,27	7,50	11,88	7,40	12,05
1 M€ à 2 M€	0,83	1,25	0,44	0,51	0,86	0,46	1,85	2,66	2,05	1,20
moins de 1 M€	0,10	0,02	0,42	0,17	0,05	0,28	0,10	0,23	0,39	0,83
total	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66	32,89	33,99
<i>moins de 8 M€</i>	<i>16,59</i>	<i>15,87</i>	<i>15,76</i>	<i>15,54</i>	<i>18,09</i>	<i>34,33</i>	<i>21,67</i>	<i>33,63</i>	<i>25,06</i>	<i>26,87</i>

Source : CNC.

36 premiers films sont financés par des SOFICA en 2014, contre 28 en 2013. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 10,87 M€, soit 32,0 % du montant total investi par les SOFICA (5,76 M€ et 17,5 % en 2013). Il s'agit du niveau le plus élevé de la décennie tant en termes de nombre de films (avec 2009 et 2012) qu'en termes

d'investissements. Sur les dix dernières années, c'est la première fois que la part consacrée aux premiers films dépasse la barre des 30 %.

En 2014, les SOFICA financent très majoritairement des films réalisés en langue française (93 films sur 103, contre 95 sur 109 films en 2013). 44 des films dans lesquels elles interviennent (42,7 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (60 films, soit 60,6 % en 2013).

Les SOFICA financent 34 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 8,37 M€ (34 films et 6,98 M€ en 2013). Parmi ces 34 films figurent 13 premiers films (comme en 2013) et cinq deuxièmes films (sept en 2013).

12 SOFICA sont actives en 2014, contre 15 en 2013. La concentration de leur intervention est légèrement moins forte qu'en 2013 : les trois SOFICA les plus actives assurent 39,4 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2014, contre 40,2 % en 2013.

Les SOFICA actives en 2014¹

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	Cinéma	28	5,68
2	Palatine Etoile	20	4,10
3	Manon	21	3,59
4	La Banque Postale Image	23	3,55
5	Cofinova	21	3,27
6	Indefilms	23	3,19
7	Soficinéma	23	3,14
8	B Media	11	2,43
9	Sofitvciné	19	2,34
10	A Plus Image	7	1,46
11	Cofimage	2	0,91
12	EDCA	3	0,33

Source : CNC.

¹ Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

H. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans définitifs de financement des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires.

En 2014, 155,86 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger (-43,1 % par rapport à 2013) de 184 films agréés dont 154 d'initiative française. En 2013, 273,73 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 197 films agréés dont 158 d'initiative française.

71,3 % des films agréés et 75,9 % des films d'initiative française de 2014 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films (respectivement 73,0 % et 75,6 % en 2013).

En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 18,3 % des devis des films concernés en 2014, contre 25,0 % en 2013.

Au total (mandats groupés y compris), 167 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2014 (180 en 2013), 129 films d'un mandat de commercialisation en vidéo (141 en 2013) et 112 films d'un mandat d'exportation (117 en 2013).

Les mandats d'exploitation

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	171	154	183	197	198	197	184
dont FIF*	144	121	150	157	152	158	154
montant total (M€)	345,20	159,65	206,25	241,36	223,09	273,73	155,68
moyenne par film (M€)	2,02	1,04	1,13	1,23	1,13	1,39	0,85
devis moyen des films concernés (M€)	7,36	5,67	6,23	6,12	6,04	5,56	4,62

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

En 2014, 20,1 % des films agréés bénéficiaires d'au moins un mandat d'exploitation ont un devis inférieur à 1 M€ (16,2 % en 2013), 42,4 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (41,6 % en 2013), 15,8 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (17,3 % en 2013) et 21,7 % un devis supérieur ou égal à 7 M€ (24,9 % en 2013).

Les mandats d'exploitation concernent 50,7 % des films agréés dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2014 (47,8 % en 2013), 70,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (75,9 % en 2013), 96,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (82,9 % en 2013) et 90,9 % des films à 7 M€ et plus (90,7 % en 2013).

Films agréés bénéficiaires d'un mandat d'exploitation selon le devis

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	17	10	13	12	19	14	4
10 M€ à 15 M€	18	14	15	16	19	8	15
7 M€ à 10 M€	28	22	24	28	23	27	21
5 M€ à 7 M€	14	16	32	32	28	23	25
4 M€ à 5 M€	16	10	16	14	4	11	4
2 M€ à 4 M€	42	36	45	45	51	50	58
1 M€ à 2 M€	15	29	11	26	29	32	20
moins de 1 M€	21	17	27	24	25	32	37
total	171	154	183	197	198	197	184

Source : CNC.

Les films à moins de 1 M€ captent 0,8 % des mandats d'exploitation investis dans les films agréés en 2014 (0,6 % en 2013), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 11,1 % (5,6 % en 2013), les films de 4 M€ à 7 M€ 12,2 % (9,0 % en 2013) et les films à 7 M€ ou plus 75,9 % (84,8 % en 2013).

Mandat d'exploitation selon le devis des films agréés bénéficiaires

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus	220,20	62,62	100,72	105,55	105,79	183,07	55,11
10 M€ à 15 M€	47,68	34,94	34,20	44,04	39,25	14,05	37,61
7 M€ à 10 M€	44,83	27,43	26,70	34,38	34,55	34,90	25,38
5 M€ à 7 M€	10,47	11,38	27,45	34,09	21,74	17,27	17,39
4 M€ à 5 M€	7,25	8,19	5,16	7,07	1,71	7,35	1,66
2 M€ à 4 M€	11,65	10,98	9,67	13,07	15,91	12,49	14,88
1 M€ à 2 M€	1,63	2,90	0,88	2,25	2,77	2,95	2,44
moins de 1 M€	1,49	1,22	1,48	0,92	1,37	1,65	1,22
total	345,20	159,65	206,25	241,36	223,09	273,73	155,68

Source : CNC.

a. Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits. Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec mention des différents droits couverts.

En 2014, 65,56 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés dans 99 films agréés (38,4 % des films agréés) dont 87 d'initiative française (42,9 % des films d'initiative française agréés). En 2013, les mandats groupés s'élevaient à 90,93 M€ pour 102 films agréés (37,8 % des films agréés) dont 87 d'initiative française (41,6 % des films d'initiative française agréés).

Les mandats groupés couvrent, en moyenne, 12,9 % des devis des films concernés en 2014, contre 14,7 % en 2013.

Les mandats groupés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	79	41	49	80	117	102	99
dont FIF*	71	41	46	75	97	87	87
montant total (M€)	125,50	81,73	59,81	79,51	117,19	90,93	65,56
moyenne par film (M€)	1,59	1,99	1,22	0,99	1,00	0,89	0,66
devis moyen des films concernés (M€)	8,15	8,54	7,80	7,69	6,81	6,06	5,13

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les mandats groupés concernent des films aux devis élevés : dix des 73 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (sept sur 67 en 2013), 44 des 111 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (43 sur 108 en 2013), 21 des 30 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (21 sur 41 en 2013), 22 des 39 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (24 sur 39 en 2013) et deux des cinq films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (sept sur 15 en 2013).

b. Les mandats de distribution en salles

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 11,67 M€ dans la production des films agréés en 2014. Ce montant est en recul marqué par rapport à 2013 (-29,5 %). Les minima garantis concernent 68 films dont 56 d'initiative française en 2014, soit 26,4 % des films agréés dans l'année (27,6 % des films d'initiative française agréés). En 2013, ils concernaient 78 films dont 60 d'initiative française (28,9 % des films agréés et 28,7 % des films d'initiative française).

En moyenne, les distributeurs investissent 0,17 M€ par film financé en 2014, contre 0,21 M€ en 2013. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. Deux films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€, ils concentrent 25,7 % des apports totaux des distributeurs en 2014 (trois films et 31,4 % en 2013).

Les mandats de distribution en salles

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	71	92	117	100	51	78	68
dont FIF*	59	65	94	73	41	60	56
montant total (M€)	30,82	36,70	53,78	53,49	22,32	16,56	11,67
moyenne par film (M€)	0,43	0,40	0,46	0,53	0,44	0,21	0,17
devis moyen des films concernés (M€)	7,38	5,07	5,76	5,46	5,69	4,58	3,76

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 3,76 M€ en 2014 (4,58 M€ en 2013). Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 4,6 % des devis des films concernés en 2014, comme en 2013.

Les distributeurs financent des films aux devis variés : 22 des 73 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (21 sur 67 en 2013), 28 des 111 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (31 sur 108 en 2013), six des 30 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (11 sur 41 en 2013), 11 des 39 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (10 sur 39 en 2013) et un des cinq films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (cinq sur 15 en 2013).

c. Les mandats vidéo

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 30 films agréés en 2014 (dont 29 d'initiative française) pour un montant total de 6,93 M€. En moyenne, ils apportent 0,23 M€ par film, soit 3,4 % du devis.

Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2014, quatre films bénéficient d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 0,50 M€ (cinq en 2013), ils cumulent 57,8 % des mandats vidéo de l'année (53,9 % en 2013).

Les mandats vidéo

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	53	35	59	40	34	39	30
dont FIF*	49	32	51	33	30	32	29
montant total (M€)	21,63	6,97	10,72	14,55	9,20	7,42	6,93
moyenne par film (M€)	0,41	0,20	0,18	0,36	0,27	0,19	0,23
devis moyen des films concernés (M€)	8,31	5,39	5,43	6,76	6,37	6,32	6,70

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les 30 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 6,70 M€ en 2014 (6,32 M€ en moyenne pour 39 films en 2013). S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : sept des 73 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (sept sur 67 en 2013), neuf des 111 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (12 sur 108 en 2013), un des 30 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (10 sur 41 en 2013), 12 des 39 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (six sur 39 en 2013) et un des cinq films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (quatre sur 15 en 2013).

d. Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

A l'exception des mandats groupés, 86 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2014, pour un montant global de 71,23 M€ (92 films et 158,27 M€ en 2013). En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 0,83 M€ par film (14,9 % du devis), en recul de 51,9 % par rapport à 2013. Il convient toutefois de signaler que les résultats enregistrés en 2013 étaient exceptionnels.

Les mandats étrangers apparaissent davantage concentrés sur quelques films que les autres types de mandats. En 2014, trois films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 4 M€ (sept films en 2013) ; ils totalisent 71,3 % des mandats (81,4 % en 2013).

Les mandats étrangers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	89	89	85	114	105	92	86
dont FIF*	72	71	63	95	73	72	67
montant total (M€)	167,24	34,24	81,94	93,82	74,33	158,27	71,23
moyenne par film (M€)	1,88	0,38	0,96	0,82	0,71	1,72	0,83
devis moyen des films concernés (M€)	8,12	5,21	6,27	6,98	6,91	7,38	5,57

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Le devis moyen des 86 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger en 2014 est relativement élevé à 5,57 M€ (7,38 M€ en 2013). Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : 11 des 73 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (15 sur 67 en 2013), 38 des 111 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (31 sur 108 en 2013), 16 des 30 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (16 sur 41 en 2013), 18 des 39 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (18 sur 39 en 2013) et trois des cinq films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (12 sur 15 en 2013).

I. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

En 2014, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC.

En 2014, 214 entreprises de production cinématographique ont mobilisé 63,66 M€ de soutien automatique, majorations comprises.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) s'établit à 0,50 M€ en 2014 (0,8 % du soutien global), contre 0,03 M€ en 2013 (moins de 0,1 % du soutien global). Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées et hors majorations) s'élève à 50,97 M€ en 2014, contre 45,60 M€ en 2013.

48,5 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : Pathé Production, TF1 Films Production, M6 Films, StudioCanal, Splendido, Yumé (Quad Films), Ten Films, Légende Films, les Productions du Trésor et France 3 Cinéma.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 40 sociétés qui totalisent 32,9 % du soutien total mobilisé en 2014. 159 sociétés se partagent les 18,6 % du solde de soutien investi en 2014.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
soutien investi hors majorations (M€)	58,47	57,24	53,77	58,54	55,33	55,70	52,18	45,08	45,63	51,47
soutien investi avec majorations (M€)	74,02	68,07	63,35	69,88	66,03	66,96	63,49	54,96	55,98	63,66
sociétés concernées	162	177	189	183	179	196	208	209	203	214

Source : CNC.

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui mobilisé par les producteurs pour le financement d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements au cours de l'année (année = année d'agrément des films). La mobilisation de soutien peut être antérieure ou postérieure à l'année d'agrément.

Les producteurs français ont mobilisé 26,37 M€ de soutien automatique pour le financement de 88 films agréés en 2014, soit 34,1 % des films agréés dans l'année.

En moyenne sur les dix dernières années, 113 films (45,4 % des films agréés) bénéficient chaque année d'une mobilisation de soutien automatique pour un montant moyen global de 57,89 M€ dont 41,10 M€ en moyenne l'année de leur agrément (71,0 % du total). La mobilisation moyenne par film s'élève à 0,51 M€ sur la période 2005-2014 dont 0,36 M€ mobilisé au cours de l'année d'agrément.

Le devis moyen des films bénéficiaires d'un soutien automatique atteint 6,93 M€ en moyenne sur la décennie. La mobilisation couvre 7,4 % du devis des films concernés.

Soutien automatique à la production cinématographique agréée

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films concernés	124	107	116	126	107	123	122	108	106	88
dont FIF*	118	104	113	120	103	120	116	103	101	83
mobilisation dans l'année (M€)	54,07	50,71	48,39	53,41	40,14	48,44	30,83	28,62	30,04	26,37
mobilisation totale (M€)	69,69	62,66	63,42	76,85	54,41	73,02	50,22	47,17	55,14	26,37

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

J. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

a. L'avance sur recettes avant réalisation

Précision : Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2014, 54 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, un est une coproduction minoritaire française, *Ma vie de courgette* de Claude Barras.

Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 26,1 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2014, contre 24,9 % en 2013.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 17 sont des premiers films (21 en 2013) dont 16 d'initiative française (20 en 2013). 31,5 % des films agréés en 2014 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (36,8 % en 2013). Neuf deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2014, tous d'initiative française, contre 12 en 2013 dont 11 d'initiative française.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2014 s'élève à 25,57 M€ et couvre, en moyenne, 16,2 % des devis des films aidés. Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 100 000 € et 650 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films	61	52	54	46	44	56	49	51	57	54
dont films d'initiative française	58	46	49	44	42	52	44	50	52	53
montant accordé (M€)	20,96	19,49	20,05	17,69	20,07	24,57	20,28	21,24	23,42	25,57

Source : CNC.

Canal+ finance 23 des 54 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 42,6 % d'entre eux (25 films et 43,9 % en 2013). Ciné+ contribue au financement de 22 films bénéficiaires de l'avance (comme en 2013). OCS préachète sept films avec avance sur recettes (deux films en 2013).

29 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation dont 28 d'initiative française sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair (16 films, tous d'initiative française en 2013). France Télévisions finance 21 films bénéficiaires de l'avance (et notamment la coproduction minoritaire), Arte en finance sept et TF1 un.

Par ailleurs, 34 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (comme en 2013) et 21 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale (36 films en 2013).

Le crédit d'impôt est sollicité pour 37 des 53 films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 69,8 % d'entre eux (40 films, soit 76,9 % en 2013).

b. L'avance sur recettes après réalisation

Deux films agréés en 2014 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation (11 films en 2013), tous sont d'initiative française (comme en 2013) : *300 hommes* de Emmanuel Gras et Aline Dalbis et *Sandre de mi sangre* de Jeremie Reichenbach.

Le montant total des allocations s'élève à 0,15 M€ (0,87 M€ en 2013), soit une moyenne de 75 000 € par film (79 000 € en 2013). Le devis moyen de ces films s'élève à 0,24 M€ (0,34 M€ en 2013). L'avance après réalisation représente, en moyenne, 31,7 % du devis des films aidés (23,4 % en 2013).

Parmi les films aidés figurent un premier film (quatre en 2013) et un deuxième film (aucun en 2013). Les deux films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (cinq documentaires et six fictions en 2013).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, aucun n'est financé par une chaîne de télévision. Aucun film ne bénéficie du financement d'une SOFICA. Un film est soutenu par au moins une collectivité territoriale, *Sangre de mi sangre* de Jeremie Reichenbach.

K. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1er janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film.

Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En décembre 2012, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle réforme du dispositif. Depuis le 1er janvier 2013, le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ et le périmètre des dépenses éligibles a été élargi. En décembre 2013, le taux est réhaussé de 20 à 30 % pour les films de moins de 4 M€. En décembre 2014 (pour une mise en application à partir du 1^{er} janvier 2016), le taux de 30 % est élargi à tous les films sous 7 M€, et le taux est augmenté à 25 % pour les œuvres d'animation.

En 2014, parmi les 203 films d'initiative française agréés, 128 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (131 sur 209 films d'initiative française en 2013).

Le total cumulé des devis de ces 128 films s'élève à 597,27 M€ dont 562,48 M€ sont intégralement dépensés en France (94,2 %). Ceci illustre l'effet relocalisant du crédit d'impôt sur les dépenses de production. A titre de comparaison, la part de dépenses en France s'établit à 51,7 % pour les 75 films d'initiative française agréés en 2014 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films demandeurs du crédit d'impôt représentent 84,3 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2014 (71,5 % en 2013).

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt (CIC)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
films d'initiative française	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203
dont demandeurs du CIC	118	119	120	124	125	137	131	121	131	128
%	63,1	72,6	64,9	63,3	68,7	67,5	63,3	57,9	62,7	63,1

Source : CNC.

78,8 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 96,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ demandent le bénéfice du crédit d'impôt. Ces parts s'établissaient respectivement à 83,3 % et 89,3 % en 2013. Globalement, 86,2 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont demandé le crédit d'impôt en 2014 (85,9 % en 2013). Cette proportion s'établit à 33,3 % pour les films à 15 M€ ou plus (comme en 2013) et à 54,2 % pour les films à moins de 4 M€ (54,1 % en 2013).

Parmi les trois films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€, deux films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, l'un de ces films est tourné en langue anglaise (*Taken 3* de Olivier Megaton) et le deuxième, en langue française, est tourné principalement à l'étranger sans que cela se justifie artistiquement et présente des dépenses significatives sur place (*Les Nouvelles Aventures d'Aladin* de Arthur Benzaquen).

Entre 7 M€ et 15 M€, sept films d'initiative française sur 33 n'ont pas fait la demande du crédit d'impôt. Un film n'est pas d'expression originale française (*Moonwalk* de Antoine Bardou-Jacquet). Les six autres sont intégralement ou majoritairement tournés à l'étranger avec des dépenses significatives effectuées sur place. Sur ces six films d'expression originale française, trois sont coproduits avec la Belgique et/ou le Luxembourg.

Entre 4 M€ et 7 M€, un seul film d'initiative française ne demande pas le bénéfice du crédit d'impôt, *la Peur* de Damien Odoul. Ce film, coproduit avec le Canada, est intégralement tourné à l'étranger sans raisons artistiques et présente moins de 30 % de dépenses localisées en France.

Parmi les 65 films (sur les 142 dont le devis est inférieur à 4 M€) qui n'ont pas demandé le bénéfice du crédit d'impôt, 22 ont été agréés une fois terminés et six ne sont pas d'expression originale française. Les raisons pour lesquelles les autres films (37) ne font pas la demande de crédit d'impôt sont multiples et cumulatives : films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics (15 ont bénéficié d'une avance avant réalisation), films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France (14 films), films tournés intégralement ou partiellement à l'étranger sans raisons artistiques (sept films).

Parmi ces 37 films présentant un budget inférieur à 4 M€ sans crédit d'impôt, 18 sont des coproductions internationales dont six avec la Belgique comme partenaire.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2010		2011		2012		2013		2014	
	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²
15 M€ et plus	12	6	12	6	18	9	12	4	3	1
7 M€ à 15 M€	40	31	40	35	37	32	36	30	33	26
4 M€ à 7 M€	46	38	38	29	25	20	28	25	25	24
moins de 4 M€	105	62	117	61	129	60	133	72	142	77
total	203	137	207	131	209	121	209	131	203	128

Source : CNC.

¹ Films d'initiative française / ² Crédit d'impôt cinéma

En 2014, 66,5 % des films d'initiative française effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 68,4 % en 2013. Cette proportion était de 51,9 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	125	68,7	133	65,5	129	62,3	123	58,9	143	68,4	135	66,5
70% à 90%	29	15,9	33	16,3	34	16,4	42	20,1	30	14,4	35	17,2
50% à 70%	16	8,8	24	11,8	32	15,5	26	12,4	20	9,6	17	8,4
moins de 50%	12	6,6	13	6,4	12	5,8	18 ²	8,6	16	7,7	16	7,9
total	182	100,0	203	100,0	207	100,0	209	100,0	209	100,0	203	100,0

Source : CNC.

L. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2014 s'élèvent à 16,04 M€. Ces subventions se répartissent sur 80 films (96 en 2013). Six films bénéficiant d'une aide des collectivités territoriales ne sont pas d'initiative française (quatre en 2013). Parmi les 80 films aidés par les collectivités territoriales figurent 23 premiers films (38 en 2013) et 18 deuxièmes films (20 en 2013).

En 2014, 10 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales (22 films en 2013), quatre films par trois collectivités (comme en 2013). Aucun film n'est financé par quatre collectivités ou plus (un film en 2013).

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 95,9 % des aides totales en 2014 (91,9 % en 2013).

Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 3,07 M€ (3,31 M€ en 2013). Les aides couvrent, en moyenne, 6,5 % des devis des films concernés (6,8 % en 2013).

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films aidés	55	59	65	96	90	99	94	84	96	80
dont FIF*	54	55	62	92	85	92	84	79	92	74
montant des aides (M€)	12,07	13,43	15,86	23,56	19,36	22,01	20,96	16,22	21,56	16,04

Source : CNC.

* Films d'initiative française

35 des 80 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+ (43 en 2013), 28 par Ciné+ (39 en 2013) et 15 par OCS (10 en 2013). Les chaînes en clair participent au financement de 33 films aidés par les collectivités territoriales en 2014 (comme en 2013) et les SOFICA à celui de 37 films aidés par les collectivités locales (48 en 2013).

23 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. Ils étaient 40 en 2013. 57 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, une demande de crédit d'impôt (69 en 2013).

La région Ile-de-France apporte 44,1 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2014. Elle intervient sur 23 films (28,8 % des films aidés) pour un montant de 7,08 M€.

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2014

	films	aides (M€)
Ile-de-France	23	7,08
PACA	14	2,00
Aquitaine	8	1,19
Bretagne	7	0,76
Limousin	7	0,73
Pays de la Loire	4	0,47
Midi-Pyrénées	5	0,44
Lorraine	3	0,40
La Réunion	1	0,40
Alsace	5	0,37
Languedoc-Roussillon	3	0,36
Nord-Pas de Calais	2	0,35
Poitou-Charentes	4	0,34
Bourgogne	2	0,30
Centre	2	0,29
Haute-Normandie	2	0,27
Ouest Provence	1	0,10
Dordogne	1	0,10
Aude	1	0,05
Rhône-Alpes	2	0,05
Auvergne	1	0,03

Source : CNC.

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 12 films agréés en 2014 (comme en 2013) dont 11 d'initiative française (comme en 2013). L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève, au total, à 3,10 M€ (3,40 M€ en 2013), soit 258 000 € en moyenne par film (283 000 € en 2013).

Au total, la contribution des collectivités territoriales (Rhône-Alpes Cinéma + aides régionales) s'établit à 19,14 M€ sur 91 films (24,96 M€ sur 104 films en 2013).

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

189 entreprises différentes produisent les 203 films d'initiative française agréés en 2014, parmi lesquels 49 productions co-déléguées sont dénombrées. Au cours des cinq dernières années, les productions co-déléguées ont significativement augmenté.

Le secteur de la production cinématographique reste peu concentré. Depuis dix ans, le nombre de sociétés de production cinématographique active progresse en moyenne de 2,2 % par an.

Gaumont est la société la plus active en 2014 avec six films d'initiative française produits (tous en coproduction co-déléguée) avec un devis moyen de 5,61 M€. Vient ensuite Why Not Productions avec quatre films (dont un film en coproduction co-déléguée) d'un devis moyen de 6,51 M€.

11 sociétés ont produit trois films et 33 sociétés en ont produit deux en 2014. Enfin, 143 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
nombre de films d'initiative française	187	164	185	196	182	203	207	209	209	203
nombre de sociétés de production	156	141	159	162	161	175	181	191	188	189
nombre de productions co-déléguées	25	27	25	30	26	29	34	41	43	49

Source : CNC.

B. Supports de tournage

La proportion de films d'initiative française tournés en vidéo numérique continue de progresser et s'établit à 95,1 % en 2014 (193 films), contre 89,5 % en 2013 (187 films).

En 2014, 98,3 % des films d'initiative française à moins de 1 M€ sont tournés en vidéo numérique (94,4 % en 2013), de même que 92,8 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (87,3 % en 2013), 96,0 % des films dont le devis se situe entre 4 M€ et 7 M€ (96,4 % en 2013) et 94,4 % des films à 7 M€ ou plus (83,3 % en 2013).

Films d'initiative française tournés en numérique selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15 M€ et plus		2	1			1	2	13	8	2
10 M€ à 15 M€		2	2		2	3	7	11	6	13
7 M€ à 10 M€	1	1	1	1	3	6	13	18	26	19
5 M€ à 7 M€			1		6	7	14	18	16	21
4 M€ à 5 M€		2		2		4	10	3	11	3
2 M€ à 4 M€	3	4	5	3	19	21	35	42	39	56
1 M€ à 2 M€	8	10	6	3	22	12	24	23	30	21
moins de 1 M€	17	21	17	20	24	38	45	54	51	58
total	29	42	33	29	76	92	150	182	187	193

Source : CNC.

C. Durée de tournage

5 718 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française dont 23,8 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 5 718 jours, soit -6,2 % par rapport à 2013. La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 35 jours (36 jours en 2013) soit le plus bas niveau de la décennie.

Le nombre de jours de tournage dans l'hexagone s'élève à 4 309 jours en 2014 (-6,4 %), contre 4 602 jours en 2013. Cette diminution concerne plus particulièrement les tournages en studio (-136 jours, soit -36,5 %) et, dans une moindre mesure, les tournages en décors naturels (-157 jours, soit -3,7 %).

64 films d'initiative française, soit 39,3 % des 163 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (64 films, soit 37,9 % en 2013). Ces films comptent 1 409 jours de tournage à l'étranger en 2014 (-5,9 % par rapport à 2013), soit une moyenne de 22 jours par film (23 jours en 2013). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2014, 20 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (19 en 2013). La durée moyenne de tournage en studio est de 12 jours, contre 20 jours en 2013. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : sept films affichent un devis supérieur ou égal à 10 M€ et cinq films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des 20 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2014 s'établit à 10,1 M€.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
jours de tournage	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921	6 879	6 064	6 099	5 718
dont : extérieur en France	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657	4 693	3 979	4 229	4 072
studios en France	300	400	281	496	218	302	309	264	373	237
à l'étranger	1 640	1 235	1 770	1 639	1 474	1 962	1 877	1 821	1 497	1 409
nombre de films	152	141	156	155	151	169	173	162	169	163
durée moyenne de tournage	39	41	42	43	39	41	40	37	36	35

Source : CNC.

Sept films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2014, contre dix en 2013.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
semaines de tournage en France	7	25	14	38	24	45	29	24	31	13

Source : CNC.

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la plupart des 203 films d'initiative française agréés en 2014. Neuf films d'initiative française, soit 4,4 % de l'ensemble, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers, contre sept films en 2013 (3,3 %). Parmi ces neuf films, sept sont post-produits dans des laboratoires belges.

Les travaux de postproduction sont effectués à l'étranger pour neuf films d'initiative française (15 en 2013). La Belgique (sept films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 32,7 % des films à majorité étrangère (18 films sur 55), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (41,0 % en 2013). Des auditoriums français ont également participé à la production de 24 films à majorité étrangère (33 films en 2013).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
(une) enfance	CLAUDEL Philippe	3,93	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
21 nuits avec Pattie	LARRIERU Arnaud / LARRIERU Jean-Marie	3,71	fiction	3 / 3		C+ OCS			X	X	Fr-100
300 hommes	GRAS Emmanuel / DALBIS Aline	0,19	docu	2 / 1	après						Fr-100
A trois on y va	BONNELL Jérôme	4,00	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Adama	ROUBY Simon	3,70	anim	1	avant	OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Adama	VADAPIED Mathieu	3,08	fiction	1		C+	F3		X		Fr-100
Amours et métamorphoses	YARIV Yanira	0,19	docu	1							Fr-84 / It-16
Ana arabia	GITAI Amos	0,95	fiction	3							Fr-54 / Israël-46
Ange et Gabrielle	GIAFFERI Anne	6,86	fiction	2		OCS	TF1 TMC	X	X		Fr-100
Anna	TOULEMONDE VIDAL Jacques	1,00	fiction	1	avant			X			Fr-74 / Colombie-26
Antiquaire (L')	MARGOLIN François	1,00	fiction	3					X	X	Fr-100
Antocha	FERET René	1,10	fiction	3	avant					X	Fr-100
Arès	BENES Jean-Patrick	5,53	fiction	2		C+ Ciné+			X		Fr-100
Arrêtez-moi là	BANNIER Gilles	2,87	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-87 / Belg-13
Astragale (L')	SY Brigitte	1,68	fiction	2	avant	Ciné+	F3		X		Fr-100
Bamberski	GARENQ Vincent	7,99	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 D8		X	X	Fr-85 / All-15
Bang gang	HUSSON Eva	2,35	fiction	1	avant	C+ OCS		X	X	X	Fr-100
Belle et Sébastien la suite	DUGUAY Christian	13,91	fiction	3		C+ OCS	M6 M6 W9		X		Fr-100
Belle Saison (La)	CORSINI Catherine	4,77	fiction	3		C+ OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Belles familles	RAPPENEAU Jean-Paul	11,25	fiction	3	avant	C+ OCS	TF1 HD1		X	X	Fr-100
Benoît Brisefer : les taxis rouges	PRADAL Manuel	8,81	fiction	3		C+					Fr-80 / Belg-20
Bêtises (Les)	PHILIPPON Rose / PHILIPPON Alice	2,46	fiction	1 / 1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Bien (Le)	SIMON Claire	0,48	docu	3				X	X	X	Fr-88 / Suisse-12
Bis	FARRUGIA Dominique	13,87	fiction	3		C+ OCS	TF1 TMC		X		Fr-100
Boomerang	FAVRAT François	3,65	fiction	3		OCS Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Bouton de nacre (Le)	GUZMAN Patricio	1,12	docu	3	avant	Ciné+	F3		X		Fr-79 / Es-21
Canicule	NASHAWATI Joyce A.	1,22	fiction	1	avant	Ciné+					Fr-70 / Grèce-30
Caprices	MOURET Emmanuel	3,05	fiction	3		OCS	Arte	X	X	X	Fr-100
Ce sentiment de l'été	HERS Mikhaël	2,92	fiction	2	avant	Ciné+	Arte	X	X		Fr-90 / All-10
C'est quoi ce travail ?	JOUSSE Sébastien / JOULE Luc	0,44	docu	2 / 2					X	X	Fr-100
Chaises musicales (Les)	BELHOMME Marie	2,80	fiction	1		OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Champ du possible (Le)	CANDAS Viviane	0,38	docu	3						X	Fr-100
Chant d'hiver	IOSSELIANI Otar	3,45	fiction	3	avant				X	X	Fr-80 / Géorgie-20
Chic !	CORNUAU Jérôme	8,18	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Combat ordinaire (Le)	TUEL Laurent	2,04	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Comme un avion	PODALYDES Bruno	3,75	fiction	3		C+ OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Is the man who is tall happy ?	GONDRY Michel	0,35	anim	3							Fr-100
Convoi (Le)	SCHOENDOERFFER Frédéric	5,52	fiction	3		C+ Ciné+	D8		X		Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Cosmos	ZULAWSKI Andrzej	1,65	fiction	3							Fr-55 / Portugal-45
Coup de chaud	JACOULOT Raphael	3,44	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Cow-boys (Les)	BIDEGAIN Thomas	7,99	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-85 / Belg-15
Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil (La)	SFAR Joann	7,36	fiction	3		C+ OCS	F2			X	Fr-80 / Belg-20
Dealer	HERBULOT Jean-Luc	0,18	fiction	1							Fr-100
Dépravés (Les)	BARASSAT Philippe	0,20	fiction	2							Fr-100
Des Apaches	AMAUCHE Nassim	2,78	fiction	2	avant	C+	F3	X	X		Fr-100
Deux Amis (Les)	GARREL Louis	2,79	fiction	1	avant	C+	Arte	X	X		Fr-100
Deux au carré	DAJOUX Philippe	0,99	fiction	3					X		Fr-100
Diamant noir	HARARI Arthur	3,66	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F2		X		Fr-80 / Belg-20
Dieu protège ma fille	BOUZID Leyla	0,78	fiction	1							Fr-42 / Tunisie-19 / Belg-39
Disparue en hiver	LAMOTTE Christophe	3,99	fiction	2		C+ OCS	F2				Fr-51 / Lux-39 / Belg-10
Dom	COLLARDEY Samuel	1,59	fiction	3	avant	C+	F3	X	X	X	Fr-100
Eden	HANSEN-LOVE Mia	5,17	fiction	3		C+ OCS	F2	X	X	X	Fr-100
Edmond, un portrait de baudoin	CARTON Laetitia	0,26	docu	1						X	Fr-100
Elan (L')	LABROUE Etienne	0,52	fiction	1				X	X	X	Fr-100
En équilibre	DERCOURT Denis	7,61	fiction	3		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
En mai fais ce qu'il te plaît	CARION Christian	15,18	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Enfants rouges (Les)	AMIGORENA Santiago	0,07	fiction	3							Fr-100
Enfants valises	DE LAUZANNE Xavier	0,13	docu	3							Fr-100
Enquête (L')	BOUKHRIEF Nicolas	3,97	fiction	3		C+ Ciné+			X		Fr-100
Entre amis	BAROUX Olivier	12,56	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Envers du décor (L')	TURAJLIC Mila	0,35	docu	2							Fr-61 / Serbie-39
Erran	AUDIARD Jacques	7,98	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Et ta sœur ?	VERNOUX Marion	3,41	fiction	3		OCS	D8	X	X		Fr-100
Eva et Léon	CHERPITEL Emilie	1,60	fiction	1		OCS		X	X		Fr-100
Famille Bélier (La)	LARTIGAU Eric	10,96	fiction	3		C+ Ciné+	F2 M6 D8	X	X		Fr-88 / Belg-12
Fatima	FAUCON Philippe	2,57	fiction	3	avant		Arte		X	X	Fr-86 / Can-14
Fièvre	GRANDRIEUX Philippe	1,22	fiction	3	avant						Fr-80 / Can-20
Fille du patron (La)	LOUSTAU Olivier	2,98	fiction	1		C+ OCS	F2	X	X		Fr-100
Filles au Moyen-Age (Les)	VIEL Hubert	0,44	fiction	2					X		Fr-100
Fils de	GUSTAVE Hervé P.	0,08	docu	3							Fr-100
Flore	LIÈVRE Jean-Albert	0,49	docu	2							Fr-100
Floride	LE GUAY Philippe	7,97	fiction	3		C+ Ciné+	F2 D8	X	X		Fr-100
Flux	BENTOUMI Farid	3,09	fiction	1	avant	Ciné+	F3	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Front du Wakhan (Le)	COGITORE Clement	2,45	fiction	1	avant	OCS		X	X		Fr-86 / Belg-14
Gens du monde (Les)	JEULAND Yves	0,25	docu	2							Fr-100
Glace et le ciel (La)	JACQUET Luc	2,19	docu	3					X		Fr-100
Goût des merveilles (Le)	BESNARD Eric	5,82	fiction	3		C+	D8		X		Fr-100
Grand Jour (Le)	PLISSON Pascal	2,88	docu	3		C+ Ciné+		X	X		Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Hasta mañana	VIDAL Olivier / MAGGIANI Sebastien	0,51	fiction	2 / 1							Fr-100
Hermine (L')	VINCENT Christian	7,32	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Histoire de Judas Iscariote	AMEUR-ZAIMECHE Rabah	2,23	fiction	3	avant		Arte				Fr-75 / Algérie-25
Histoire d'une mère	VEYSSET Sandrine	1,25	fiction	3	avant				X	X	Fr-100
House of time	HELPERT Jonathan	1,10	fiction	1					X	X	Fr-100
Hypnodream	BOUGEROL Sophie	0,85	fiction	1 ?					X	X	Fr-100
Il nous reste la nuit	MARANDIN Naël	1,69	fiction	1	avant				X	X	Fr-100
J'ai dégagé Ben Ali	BEN SLIMAN Ramzi	3,66	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Jamais de la vie !	JOLIVET Pierre	3,51	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd	CARTON Laetitia	0,74	docu	2	avant			X	X	X	Fr-100
J'demande pas la lune, juste quelques étoiles	COUDRAY Robert	0,06	fiction	1							Fr-100
Je ne suis pas un salaud	FINKIEL Emmanuel	2,21	fiction	3	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100
Je suis à vous tout de suite	KASMI Baya	3,94	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Je suis un soldat	LARIVIERE Laurent	3,36	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X			Fr-68 / Belg-32
Je vous souhaite d'être follement aimée	LECOMTE Ounie	2,15	fiction	2	avant	Ciné+		X	X		Fr-100
Journal d'une femme de chambre	JACQUOT Benoît	7,47	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Jours venus (Les)	GOUPIL Romain	2,77	fiction	3		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Ker sallow	JAHAN Olivier	0,97	fiction	2					X	X	Fr-100
Kommunisten	STRAUB Jean-Marie	0,31	fiction	3	avant						Fr-100
Ladygrey	CHOQUART Alain	3,25	fiction	1	avant	C+ OCS		X			Fr-59 / Belg-20 / Afrique du Sud-20
Lamb	ZELEKE Yared	1,34	fiction	1							Fr-78 / All-22
Laurette 1942, une volontaire au camp du Recebedou	FOURCOU Francis	0,43	docu	3						X	Fr-100
Libres !	JAUD Jean-Paul	0,57	docu	3		C+			X	X	Fr-100
Lolo	DELPY Julie	8,36	fiction	3		C+ Ciné+	F2 D8	X	X		Fr-100
Looking for Europe	TANOVIC Danis	1,81	docu	3		C+	F3		X		Fr-100
Love	NOE Gaspard	2,55	fiction	3		C+					Fr-100
Ma sacrée jeunesse	BLACKMAN Carly	0,23	fiction	1					X		Fr-100
Macadam baby	BOSSARD Patrick	0,55	fiction	1							Fr-100
Machin/machine	CORNILLAC Clovis	3,86	fiction	1		C+	TMC	X	X		Fr-100
Maintenant ils peuvent venir	BRAHIMI Salem	1,93	fiction	2	avant				X	X	Fr-76 / Algérie-24
Marie-thérèse	PELLE Frédéric	0,46	fiction	2						X	Fr-100
Maryland	WINOCOUR Alice	4,85	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Microbe et gasoil	GONDRY Michel	4,00	fiction	3		C+ OCS		X	X	X	Fr-100
Mirinda	NICHOLOVITCH Nathan	0,54	fiction	2							Fr-100
Mon souffle	CHOUAIB Jihane	1,41	fiction	2	avant						Fr-65 / Suisse-25 / Belg-11
Monde de Fred (Le)	MULLER Valerie	0,14	fiction	1							Fr-100
Moonwalk	BARDOU-JACQUET Antoine	9,90	fiction	1		OCS					Fr-53 / Belg-47
Mune	PHILIPPON Benoît / HEBOYAN Alexandre	14,07	anim	2 / 1							Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Mustang	GAMZE ERGUVEN Deniz	1,30	fiction	1		C+ Ciné+					Fr-66 / All-23 / Turquie-11
No gazaran	BUTTIGNOL Doris / MENDUNI Carole	0,14	docu	2/1						X	Fr-100
Nos arcadies	DESPLECHIN Arnaud	3,94	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Nos femmes	BERRY Richard	12,30	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TF1 TMC	X	X		Fr-100
Nos futurs	BEZANCON Remi	6,51	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Notre fils	ANGELO Yves	3,98	fiction	3		OCS		X	X	X	Fr-100
Nous trois ou rien	TABIB-GHAFARI Kheiron Manoocher	7,72	fiction	1		C+ Ciné+	M6 W9	X	X		Fr-100
Nouveau (Le)	ROSENBERG Rudi	3,66	fiction	1		C+ Ciné+	D8	X	X	X	Fr-100
Nouvelles Aventures d'Aladin (Les)	BENZAQUEN Arthur	15,40	fiction	1		C+ Ciné+	M6 W9	X			Fr-100
Nuits blanches sur la jetée	VECCHIALI Paul	0,12	fiction	3							Fr-100
Occasion (L')	LE BESCO Isild	1,03	fiction	3	avant						Fr-100
Odeur de la mandarine (L')	LEGRAND Gilles	6,96	fiction	3		OCS	F3	X	X		Fr-100
Ogres (Les)	FEHNER Lea	3,03	fiction	2	avant	C+	F3	X	X	X	Fr-100
Ombre des femmes (L')	GARREL Philippe	2,41	fiction	3	avant		Arte	X	X		Fr-87 / Suisse-13
On a marché sur Bangkok	BAROUX Olivier	9,53	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC				Fr-100
On voulait tout casser	GUILLARD Philippe	9,38	fiction	2		C+ Ciné+	TF1 HD1	X	X		Fr-100
Origine de la violence (L')	CHOURAQUI Elie	3,14	fiction	3							Fr-71 / All-29
Papa ou maman d'abord ?	BOURBOULON Martin	12,84	fiction	1		C+ Ciné+	M6 W9	X	X		Fr-100
Papa was not a Rolling Stone	OHAYON Sylvie	6,20	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Par accident	FONTAINE Camille	3,07	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Parabole de Zizou (La)	BOUGHEDIR Ferid	2,26	fiction	3	avant	C+ TV5	F3				Fr-76 / Tunisie-24
Paradis (Le)	CAVALIER Alain	0,21	docu	3							Fr-100
Paris Willoughby	DELAIRE Arthur / REYNAUD Quentin	4,00	fiction	1 / 1		OCS Ciné+		X	X		Fr-100
Pasolini	FERRARA Abel	2,97	fiction	3		C+	Arte			X	Fr-55 / It-26 / Belg-20
Père Noël (Le)	COFFRE Alexandre	10,77	fiction	3		OCS	M6 W9	X	X		Fr-100
Peur (La)	ODOUL Damien	5,03	fiction	3	avant	C+	Arte	X			Fr-62 / Can-38
Peur de rien	ARBID Danielle	1,90	fiction	3	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100
Place aux jeunes	SIMON Claire	0,35	docu	3					X		Fr-100
Pome dla life	ENRICO Jerome	5,52	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Porte-flingues (Les)	AUROUET Tristan	13,47	fiction	3		C+ Ciné+ 13 ^{ème} Rue	TF1 TMC		X		Fr-100
Premiers crus	LE MAIRE Jerome	8,88	fiction	2		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X	X	Fr-100
Qui c'est les plus forts ?	DE TURCKHEIM Charlotte	6,23	fiction	3		C+ OCS	M6 W9		X		Fr-100
Renard jaune (Le)	MOCKY Jean-Pierre	0,23	fiction	3							Fr-100
Rencontres	ZEFF Alexandre / DUBREUIL Maroussia	0,09	docu	1 / 1							Fr-100
Repas de famille	SALFATI Pierre-Henri	3,11	fiction	3			D8		X	X	Fr-100
Resistance de l'air (La)	GRIVOIS Fred	5,54	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-73 / Belg-27
Résistance naturelle	NOSSITER Jonathan / PRANDINI Paula	0,06	docu	3 / 2							Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Respire	LAURENT Mélanie	3,35	fiction	2		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Rien ne sert de courir	LE BESCO Maïwenn	9,87	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Rois du monde (Les)	LAFFARGUE Laurent	1,21	fiction	1					X	X	Fr-100
Route des Samouni (La)	SAVONA Stefano	0,86	docu	3						X	Fr-60 / It-40
Salto mortale	KOZAKIEWIEZ Guillaume	0,26	docu	2						X	Fr-80 / Suisse-20
Sangre de mi sangre	REICHENBACH Jeremie	0,28	docu	1	après					X	Fr-100
Sarah Maldoror	ORIACH Stephan	0,27	docu	2							Fr-100
Si par hasard	LIoud Christophe	0,63	fiction	1				X			Fr-100
Silence et la douleur (Le)	SERAUDIE Patrick	0,26	docu	2						X	Fr-100
Simon	MARTIN Eric / CAUSSE Emma-nuel	1,11	fiction	3 / 2	avant			X	X		Fr-100
Sous les jupes des filles	DANA Audrey	6,81	fiction	1		OCS	M6 W9	X	X		Fr-100
Souvenirs (Les)	ROUVE Jean-Paul	5,34	fiction	3		OCS			X		Fr-86 / Belg-14
Steak (r)évolution	RIBIERE Franck	0,18	docu	1							Fr-100
Submersion	PLACE Marine	0,84	fiction	2						X	Fr-100
Swim little fish swim	AMAR Ruben / BESSIS Lola	0,28	fiction	1 / 1						X	Fr-100
Taken 3	MEGATON Olivier	51,46	fiction	3		C+ Ciné+	M6				Fr-100
Talent de mes amis (Le)	LUTZ Alex	5,19	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Temps des aveux (Le)	WARGNIER Régis	5,31	fiction	3		OCS Ciné+	F3		X		Fr-73 / Belg-21 / Cam-bodge-6
Tête baissée	KALEV Kamen	2,05	fiction	3	avant	Ciné+		X			Fr-61 / Belg-22 / Bulgarie-17
Tête haute (La)	BERCOT Emmanuelle	5,33	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
The Red Turtle	DUDOK DE WIT Michael	10,38	anim	1		C+ Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
The Valley of Love	NICLOUX Guillaume	2,90	fiction	3	avant	C+	F3	X			Fr-100
Timbuktu	SISSAKO Abderrahmane	2,33	fiction	3	avant	C+ Ciné+	Arte	X			Fr-100
Tout en haut du monde	CHAYE Remi	6,13	anim	1	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Tout, tout de suite	BERRY Richard	7,38	fiction	3		C+ Ciné+	F3				Fr-45 / Lux-28 / Belg-26
Trois soeurs du Yunnan (Les)	WANG Bing	0,13	docu	3						X	Fr-100
Tu veux ou tu veux pas	MARSHALL Tonie	10,67	fiction	3		C+ OCS	TF1 D8		X	X	Fr-90 / Belg-10
Un français	DIASTEME	3,59	fiction	3	avant	C+ OCS	F3	X	X		Fr-100
Un homme idéal	GOZLAN Yann	5,09	fiction	2		OCS Ciné+	TF1 HD1	X	X	X	Fr-100
Un illustre inconnu	DE LA PATELLIERE Alexandre / DELAPORTE Matthieu	12,74	fiction	3		C+ Ciné+		X	X		Fr-90 / Belg-10
Un nouveau souffle	VIARD Arnaud	0,80	fiction	2					X		Fr-100
Un pas de côté	DECASTER Luc	0,16	docu	3						X	Fr-100
Un vrai faussaire	LEON Jean-Luc	0,39	docu	1							Fr-100
Une famille à louer	AMERIS Jean-Pierre	7,99	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-88 / Belg-12
Une heure de tranquillité	LECONTE Patrice	6,09	fiction	3		C+ OCS	TF1	X	X		Fr-100
Une histoire de fou	GUEDIGUIAN Robert	6,42	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Une jeunesse allemande	PERIOT Jean-Gabriel	0,87	docu	1	avant			X	X		Fr-63 / Suisse-21 / All-16
Une mère	CARRIERE Christine	2,45	fiction	3	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2014 (6/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Une vie de château	DE LAUZANNE Xavier	0,68	docu	3					X		Fr-100
Valentin Valentin	THOMAS Pascal	6,42	fiction	3		C+ OCS	F2		X		Fr-100
Venus ouverte	RAMOS Philippe	1,79	fiction	3	avant			X	X		Fr-100
Verdon secret	BERTRAND Francois	1,64	docu	1					X		Fr-100
Véritable histoire de Robin des Bois	MARCIANO Anthony	11,07	fiction	2		OCS	M6 M6				Fr-100
Vie très privée de monsieur Sim (La)	LECLERC Michel	4,62	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Volante (La)	BONILAUDI Nicolas / ALI Christophe	2,91	fiction	3 / 3		OCS		X		X	Fr-44 / Lux-36 / Belg-21
Voyage en Chine	MAYER Zoltan	2,41	fiction	1		C+ OCS	F3	X	X		Fr-100
Voyoucratie	GARCON Fabrice / OSSONA Kevin	0,54	fiction	1 / 1							Fr-100
Yzkor	NADJARI Raphael	2,59	fiction	3	avant			X			Fr-73 / Can-27
Zouzou	LENOIR Blandine	0,32	fiction	1							Fr-100
Zugzwang	NAMER Elodie	2,99	fiction	1	avant	OCS	F2	X	X		Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2014 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
Accident	TONDOWSKI Dan	2,68	fiction	1						Afrique du Sud-60 / Fr-40
Ames noires (Les)	MUNZI Francesco	2,05	fiction	3						It-80 / Fr-20
Amnésie	SCHROEDER Barbet	2,08	fiction	3		C+ Ciné+	Arte			Suisse-69 / Fr-31
Amore non perdona (L')	CONSIGLIO Stefano	0,87	fiction	2				X		It-80 / Fr-20
Arunoday (sunrise)	SEN GUPTA Partho	0,52	fiction	2						Inde-65 / Fr-35
Attesa (L')	MESSINA Piero	2,85	fiction	1						It-80 / Fr-20
Belgica	VAN GROENINGEN Felix	3,63	fiction	3		C+ Ciné+	F3			Belg-65 / Fr-25 / Pays-Bas-10
Cafard	BULTHEEL Jan	2,91	anim	1		OCS		X		Belg-69 / Fr-21 / Pays-Bas-10
Challat de Tunis (Le)	BEN HANIA Kaouther	0,57	docu	2					X	Tunisie-50 / Fr-50
Chevaliers blancs (Les)	LAFOSSE Joachim	9,00	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X		Belg-50 / Fr-50
Ciel du Centaure (Le)	SANTIAGO Hugo	0,80	fiction	3						Argentine-60 / Fr-40
D'amour et de dettes	AVIZANDA Francisco	1,02	fiction	2						Es-80 / Fr-20
De notre situation économique	KEIDAN Elad	0,64	fiction	1						Israël-69 / Fr-31
Débutants (Les)	CUPELLINI Claudio	3,40	fiction	3				X		It-90 / Fr-10
Desierto	CUARON Jonas	3,17	fiction	2						Mex-74 / Fr-26
Dictashot	LADJIMI Moktar	0,97	fiction	2					X	Tunisie-79 / Fr-21
Don't grow up	POIRAUD Thierry	2,50	fiction	3		C+ Ciné+				Es-90 / Fr-10
Entre 10 et 12	HOOGENDOORN Peter	1,44	fiction	1					X	Pays-Bas-60 / Belg-30 / Fr-10
Entre amis - valse politique à Bruxelles	BERNET David	0,71	docu	2					X	All-80 / Fr-20
Etage du dessous (L')	MUNTEAN Radu	1,19	fiction	3				X		Roumanie-58 / Fr-17 / All-15 / Suède-10
Everything will be fine	WENDERS Wim	8,50	fiction	3		C+				All-60 / Can-20 / Suède-10 / Fr-10
Fausse route	PASTOLL Abner	0,75	fiction	2				X		GB-60 / Fr-40
Giovinezza (La)	SORRENTINO Paolo	12,83	fiction	3		C+ Ciné+	F2			It-69 / Fr-11 / GB-10 / Suisse-10
Grain	KAPLANOGLU Semih	5,89	fiction	3			Arte			Turquie-43 / All-27 / Fr-20 / Suède-10
Histoire de la peur	NAISHTAT Benjamin	0,50	fiction	1						Argentine-70 / Fr-30
Homard (Le)	LANTHIMOS Giorgos	4,08	fiction	3		C+ Ciné+				Irlande-59 / GB-11 / Fr-10 / Grèce-10 / Pays-Bas-10
Incomprise (L')	ARGENTO Asia	1,77	fiction	3				X		It-70 / Fr-30
Je suis mort mais j'ai des amis	MALANDRIN Guillaume / MALANDRIN Stephane	2,00	fiction	3 / 2				X		Belg-90 / Fr-10
John from	NICOLAU Joao	0,86	fiction	2				X		Port-70 / Fr-30
Lendemain (Le)	VON HORN Magnus	1,79	fiction	1						Suède-52 / Pol-37 / Fr-11
Loin de son absence	YEDAYA Keren	0,66	fiction	3						Israël-70 / Fr-30
Louder than bombs	TRIER Joachim	8,14	fiction	3		C+ Ciné+	Arte			Norvège-65 / Fr-25 / Dan-10
Ma vie de courgette	BARRAS Claude	5,34	anim	1	avant	C+ Ciné+	F3			Suisse-50 / Fr-50
Mama	MEDEM Julio	3,71	fiction	3				X		Es-86 / Fr-14
Maraviglioso Boccaccio	TAVIANI Paolo / TAVIANI Vittorio	5,25	fiction	3 / 3				X		It-90 / Fr-10
Margherita	MORETTI Nanni	7,99	fiction	3		C+ Ciné+	Arte	X		It-70 / Fr-30
Melody	BELLEFROID Bernard	2,98	fiction	2				X		Belg-51 / Lux-31 / Fr-18

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2014 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
Mémoires du vent (Les)	ALPER Ozcan	1,10	fiction	3						Turquie-57 / Fr-17 / All-16 / Géorgie-10
Mille et une nuits (Les)	GOMES Miguel	3,07	fiction	3			Arte			Port-40 / Fr-38 / All-12 / Suisse-11
Montagne magique (La)	DAMIAN Anca	0,87	anim	3						Roumanie-55 / Pol-29 / Fr-16
Nobody wants the night	COIXET Isabel	5,33	fiction	3						Es-70 / Fr-20 / Bulgarie-10
Oiseaux de passage (Les)	RINGER Olivier / RINGER Yves	0,80	fiction	3 / 1						Belg-86 / Fr-14
Outcast	POWELL Nick	17,87	fiction	1						Chine-45 / Can-34 / Fr-21
Paris of the North	GUNNAR SIGURDSSON Hafsteinn	1,35	fiction	2						Islande-70 / Dan-19 / Fr-11
Ponts de Sarajevo (Les)	BEGIC Aida / COSTA Pedro / DI COSTANZO Leonardo / GODARD Jean-Luc / KALEV Kamen / LE BESCO Isild / LOZNITSA Serguei / MARRA Vincenzo / MEIER Ursula / PUIU Cristi / RECHA Marc / SCHANELEC Angela / PERISIC Vladimir	2,20	fiction	3 / 3 / 3 / 3 / 3 / 3 / 3 / 3 / 2			F2			Bosnie-31 / Fr-23 / Suisse-14 / It-13 / Port-9 / All-11
Pourquoi m'as-tu abandonné ?	MORAG Hadar	0,62	fiction	1						Israël-68 / Fr-32
Président (Le)	MAKHMALBAF Mohsen	1,44	fiction	3						Géorgie-44 / Fr-23 / GB-22 / All-11
Promeneur d'oiseau (Le)	MUYL Philippe	1,22	fiction	3						Chine-80 / Fr-20
Seule comme une baignoire	LANG Rachel	2,00	fiction	1		Ciné+			X	Belg-50 / Fr-50
Snake bite	CHENGUELAIA Eldar / IBRAGIMBEKOV Fuad / BUTIKASHIVILI Teimuraz	1,20	fiction	3 / 2 / 1						Russie-65 / Géorgie-15 / Es-10 / Fr-10
Tout nouveau testament (Le)	VAN DORMAEL Jaco	8,70	fiction	3		OCS				Belg-56 / Lux-24 / Fr-20
Un homme à la mer	DOIGNON Geraldine	1,13	fiction	2					X	Belg-78 / Fr-22
Vanité (La)	BAIER Lionel	1,60	fiction	3						Suisse-88 / Fr-12
Véritable Histoire des petits rats de l'Opéra (La)	SUMMER Eric / WARIN Eric	26,90	anim	1 / 1		C+ Ciné+	M6			Can-77 / Fr-23
Vulcania	SKAF Jose	1,53	fiction	1					X	Es-70 / Suède-20 / Fr-10

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2014

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
Adama	ROUBY Simon	anim	3,70
Adama	VADAPIED Mathieu	fiction	3,08
Amours et métamorphoses	YARIV Yanira	docu	0,19
Anna	TOULEMONDE VIDAL Jacques	fiction	1,00
Arrêtez-moi là	BANNIER Gilles	fiction	2,87
Bang gang	HUSSON Eva	fiction	2,35
Bêtises (Les)	PHILIPPON Rose / PHILIPPON Alice	fiction	2,46
Canicule	NASHAWATI Joyce A.	fiction	1,22
Chaises musicales (Les)	BELHOMME Marie	fiction	2,80
Cow-boys (Les)	BIDEGAIN Thomas	fiction	7,99
Dealer	HERBULOT Jean-Luc	fiction	0,18
Deux Amis (Les)	GARREL Louis	fiction	2,79
Diamant noir	HARARI Arthur	fiction	3,66
Dieu protège ma fille	BOUZID Leyla	fiction	0,78
Edmond, un portrait de baudoin	CARTON Laetitia	docu	0,26
Elan (L')	LABROUE Etienne	fiction	0,52
Eva et Léon	CHERPITEL Emilie	fiction	1,60
Fille du patron (La)	LOUSTAU Olivier	fiction	2,98
Flux	BENTOUMI Farid	fiction	3,09
Front du Wakhan (Le)	COGITORE Clement	fiction	2,45
House of time	HELPERT Jonathan	fiction	1,10
Hypnodream	BOUGEROL Sophie	fiction	0,85
Il nous reste la nuit	MARANDIN Naël	fiction	1,69
J'ai dégagé Ben Ali	BEN SLIMAN Ramzi	fiction	3,66
J'demande pas la lune, juste quelques étoiles	COUDRAY Robert	fiction	0,06
Je suis à vous tout de suite	KASMI Baya	fiction	3,94
Je suis un soldat	LARIVIERE Laurent	fiction	3,36
Ladygrey	CHOQUART Alain	fiction	3,25
Lamb	ZELEKE Yared	fiction	1,34
Ma sacrée jeunesse	BLACKMAN Carly	fiction	0,23
Macadam baby	BOSSARD Patrick	fiction	0,55
Machin/machine	CORNILLAC Clovis	fiction	3,86
Monde de Fred (Le)	MULLER Valerie	fiction	0,14
Moonwalk	BARDOU-JACQUET Antoine	fiction	9,90
Mustang	GAMZE ERGUVEN Deniz	fiction	1,30
Nous trois ou rien	TABIB-GHAFARI Kheiron Manoocher	fiction	7,72
Nouveau (Le)	ROSENBERG Rudi	fiction	3,66
Nouvelles Aventures d'Aladin (Les)	BENZAQUEN Arthur	fiction	15,40
Papa ou maman d'abord ?	BOURBOULON Martin	fiction	12,84
Papa was not a Rolling Stone	OHAYON Sylvie	fiction	6,20
Par accident	FONTAINE Camille	fiction	3,07
Paris Willoughby	DELAIRE Arthur / REYNAUD Quentin	fiction	4,00
Rencontres	ZEFF Alexandre / DUBREUIL Maroussia	docu	0,09
Resistance de l'air (La)	GRIVOIS Fred	fiction	5,54
Rois du monde (Les)	LAFFARGUE Laurent	fiction	1,21
Sangre de mi sangre	REICHENBACH Jeremie	docu	0,28
Si par hasard	LIOD Christophe	fiction	0,63
Sous les jupes des filles	DANA Audrey	fiction	6,81
Steak (r)évolution	RIBIERE Franck	docu	0,18
Swim little fish swim	AMAR Ruben / BESSIS Lola	fiction	0,28
Talent de mes amis (Le)	LUTZ Alex	fiction	5,19
The Red Turtle	DUDOK DE WIT Michael	anim	10,38
Tout en haut du monde	CHAYE Remi	anim	6,13
Un vrai faussaire	LEON Jean-Luc	docu	0,39
Une jeunesse allemande	PERIOT Jean-Gabriel	docu	0,87
Verdon secret	BERTRAND Francois	docu	1,64
Voyage en Chine	MAYER Zoltan	fiction	2,41
Voyoucratie	GARCON Fabrice / OSSONA Kevin	fiction	0,54
Zouzou	LENOIR Blandine	fiction	0,32
Zugzwang	NAMER Elodie	fiction	2,99

Source : CNC.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

les études du CNC
la production cinématographique en 2014

une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

**direction des études, des statistiques
et de la prospective**
3 rue Boissière 75784 Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
mél : despro@cnc.fr

édité par la direction de la communication

conception graphique couverture
Anaïs Lancrenon & Julien Lelièvre

impression
Stipa

mars 2015

